

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Aux prières. — IV Premier Concile Plénier du Canada — Mandement de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. — V Correspondance romaine. — VI Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie X. — VII Allocution prononcée au Parc Lafontaine, à Montréal, à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste.

AU PRONE

Le dimanche 4 juillet

On annonce :

La fête de la Dédicace de toutes les églises.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 4 juillet

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Fête du PRÉCIEUX-SANG DE N.-S. J.-C., double de 2e cl. ; mém. du 5e dim. après la Pent. ; préf. de la Croix ; dernier Ev. du dim.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la solennité des apôtres saint PIERRE et saint PAUL

Messe comme le 29 juin, double de 1e cl. ; mém. du Précieux-Sang et du 5e dim. ; préf. des apôtres ; dernier Ev. du dim. à la fin. -- Aux II vêpres (ant. *Juravit*), mém. du Précieux-Sang et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 juillet

La fête de l'anniversaire de la Dédicace des églises qu'on célèbre en ce dimanche est primaire dans les églises consacrées et n'admet pas la messe du titulaire ; au contraire elle est secondaire dans celles qui ne sont pas consacrées et l'on peut y chanter la messe du titulaire. Par suite les titulaires dont les noms suivent, n'auront pas lieu en ce jour, mais seront remis au dimanche suivant, 18 juillet, si l'église est consacrée.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 2 juillet, la Visitation de la sainte Vierge (Sault-au-Récollet) ; du 8 juillet, sainte Elisabeth du Portugal (Montréal).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 2 juillet, la Visitation de la sainte Vierge (South Gloucester et Graceland) ; du 8 juillet, sainte Elisabeth du Portugal (Cantley).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 2 juillet, Notre-Dame (Champlain et Pointe-du-Lac) ; du 4 juillet, saint Elie (Caxton).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 4 juillet, saint Elie (Orford) ; du 9 juillet, saint Zénon (Piopolis).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 2 juillet, la Visitation de la sainte Vierge ; du 4 juillet, Précieux-Sang.

DIOCÈSE DE PEMROKE. — Du 4 juillet, Précieux-Sang (Calabogie).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 2 juillet, la Visitation de la sainte Vierge (Ile Dupas) ; du 5 juillet, saint Michel des Saints ; du 9 juillet, saint Zénon. J. S.

Frières des Quarante-Heures

LUNDI,	5	JUILLET	—	Saint-Sauveur.
MERCREDI,	7	"	—	Saint-Bernard (Lacolle).
VENDREDI,	9	"	—	Bordeaux.
DEMANCHE.	11	"	—	Saint-Paul.

AUX PRIÈRES

Frère Antoine-Philippe Besset, catéchiste formé, de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, décédé à Saint-Antonin, Tarn, France.

Sœur Sainte-Marthe de Béthanie, née Marie-Eudocie Charbonneau, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Euphrosine Pellerin, professe coadjutrice, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée au Montana.

PREMIER C

MANDEMENT ARCHEV

PAUL BRUCHÉSI,
APOSTOLIQUE, ARCH

*Au clergé séculier et
et à tous les fidèles
tion en Notre-Seig*

Nos très chers frères,

DÉPUIS quelq
plénier pou
aujourd'hui

est chose décidée ; el
à Québec, sous la pré
au milieu de nous, M

Nous avons fait
lettre par laquelle
convoque ce *premier*
ment qui vous est co
tance du grand évén

Du reste, pour en r
rappeler ce qu'est ur
les personnes qui en

Un concile est u
supérieur hiérarchiq

Au concile *général* c
sont invités. C'est le
soit par son repré

de mœurs et de disc

Sans doute les
toute autorité pour
gir touchant le préc
porter des lois discip
préter et modifier c

PREMIER CONCILE PLÉNIER DU CANADA

MANDEMENT DE MGR PAUL BRUCHESI,
ARCHEVEQUE DE MONTREAL

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-
tion en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos très chers frères,

DÉPUIS quelques années il était question d'un concile plénier pour le Canada. Nous venons vous annoncer aujourd'hui que la tenue de ces solennelles assises est chose décidée ; elles s'ouvriront le 19 septembre prochain à Québec, sous la présidence du représentant du Saint-Siège au milieu de nous, Mgr Sbaretta.

Nous avons fait afficher aux portes de notre cathédrale la lettre par laquelle Son Excellence le Délégué Apostolique convoque ce *premier concile plénier du Canada*. Ce document qui vous est connu, nous dispense d'insister sur l'importance du grand événement religieux qui se prépare.

Du reste, pour en marquer toute la portée, il suffirait de vous rappeler ce qu'est un concile, quel en est le but et quelles sont les personnes qui en font partie.

Un concile est une réunion d'évêques convoqués par leur supérieur hiérarchique pour traiter des intérêts de l'Église. Au concile *général* ou *œcuménique* tous les évêques du monde sont invités. C'est le pape qui le préside soit par lui-même, soit par son représentant. On y discute les questions de foi, de mœurs et de discipline qui intéressent l'Église universelle.

Sans doute les Souverains-Pontifes ont par eux-mêmes toute autorité pour dirimer les controverses qui pourrait surgir touchant le précieux dépôt de la foi, et ils peuvent aussi porter des lois disciplinaires qui obligent tous les fidèles, interpréter et modifier ces lois. Cependant " lorsqu'ils l'ont trouvé

“ opportun, spécialement aux époques de grandes perturbations, quand des calamités de tout genre fondent sur l'Église et sur les peuples, les papes n'ont pas négligé de convoquer des conciles généraux. Dans ces assemblées saintes, concertant leurs conseils, unissant leurs forces avec celles des évêques de tout l'univers catholique, établis eux aussi par le Saint-Esprit pour régir l'Église de Dieu, ils prennent les moyens que leur dictent la prévoyance et la sagesse et qui leur paraissent les plus propres, soit à maintenir les dogmes de la foi, soit à détruire les erreurs généralement répandues, soit à défendre, mettre en lumière, développer la doctrine catholique, soit à fortifier et à rétablir la discipline ecclésiastique, soit enfin à épurer les mœurs dépravées des peuples”. Vous venez d'entendre la Bulle d'indiction du concile œcuménique du Vatican.

Les décisions qui sont alors adoptées constituent en matière de doctrines et de mœurs une règle de foi pour tous les chrétiens, et, en matière de discipline, elles lient la conscience de tous les fidèles.

En outre, au point de vue pratique, l'éclat qui nécessairement jaillit de ces augustes assemblées donne plus de solennité à l'affirmation de la doctrine catholique et à la condamnation de l'erreur, et contribue à faire mieux accepter les règlements disciplinaires si soigneusement élaborés par les pasteurs immédiats des fidèles.

Dix-neuf fois dans le cours des siècles l'Église a tenu ces mémorables assises et chaque fois elle en a obtenu un regain de vitalité, de force et de prestige.

Mais comme les évêques du monde entier ne peuvent être convoqués qu'à de rares intervalles, l'Église dans sa sagesse veut qu'ils se réunissent par groupe pour étudier ensemble les questions qui regardent spécialement les fidèles confiés à leurs soins. C'est ainsi qu'il y a des conciles *nationaux* ou *pléniers* comprenant les évêques de toute une nation, sous la présidence d'un représentant du Saint-Siège, et des conciles *provinciaux* composés des évêques d'une province ecclésiastique et convoqués par l'archevêque ou métropolitain.

Ces conciles “ ont des décrets des conciles de l'Église, de res chaque Église partic toutes les autres, clergé, de confirmer mœurs du peuple, d a grandi depuis le d commun admet le p ou des modificatio ces conciles voient e quelques détails de subordonneront ens les besoins divers c faction, puisque l'au lateurs locaux d'ém leurs conseils et de

Il y a eu dans notre antique ville de Québec qui ont mis en évidence le copat canadien et ont salutaire sur nos dest

Nous avons eu a Personne n'a oublié cathédrale fut alors t sanctionnés ensuite comme une source puiser des enseignem besoins.

Jusqu'ici nous n' plénier. L'expansion que, les nécessités n dont nous sommes n sion encore entre les

(1) Lettre pastorale de vincial de Montréal.

Ces conciles " ont pour but de procurer la parfaite exécution
 " des décrets des conciles œcuméniques et des lois générales
 " de l'Église, de resserrer davantage les liens qui unissent
 " chaque Église particulière à l'Église mère et maîtresse de
 " toutes les autres, d'affermir la discipline dans les rangs du
 " clergé, de confirmer les coutumes louables, de réformer les
 " mœurs du peuple, de traiter les questions dont l'importance
 " a grandi depuis le dernier synode ; enfin, comme le droit
 " commun admet le principe des exceptions, des dérogations
 " ou des modifications faites dans des conditions régulières,
 " ces conciles voient encore s'il n'y a pas lieu d'apporter à
 " quelques détails de ce droit un tempérament légitime qu'ils
 " subordonneront ensuite à la sanction de Rome. Par là tous
 " les besoins divers des divers lieux trouvent une juste satis-
 " faction, puisque l'autorité qui y pourvoit est celle des légis-
 " lateurs locaux dûment instruits et informés, s'entr'aidant de
 " leurs conseils et de leurs lumières réciproques " (1).

Il y a eu dans notre pays plusieurs conciles provinciaux. L'antique ville de Québec a vu sept de ces augustes réunions, qui ont mis en évidence le dévouement et la sagesse de l'évêque canadien et ont exercé une influence si profonde et si salutaire sur nos destinées religieuses.

Nous avons eu aussi à Montréal un concile provincial. Personne n'a oublié les imposantes cérémonies dont notre cathédrale fut alors témoin. Les décrets qui y ont été émis et sanctionnés ensuite par l'autorité du Saint-Siège, restent comme une source féconde où vos pasteurs vont souvent puiser des enseignements et des directions appropriés à vos besoins.

Jusqu'ici nous n'avions pas eu en notre pays de concile plénier. L'expansion de plus en plus grande de la vie catholique, les nécessités nouvelles qui se présentent, les dangers dont nous sommes menacés, le besoin de mettre plus de cohésion encore entre les différents groupes de pasteurs et de fidèles

(1) Lettre pastorale de Mgr Fabre, à l'occasion du premier concile provincial de Montréal.

les qui composent l'Église du Canada, faisaient désirer depuis longtemps à plusieurs la tenue de cette importante assemblée.

" C'est pourquoi le Souverain-Pontife Pie X, Vicaire de " Jésus-Christ sur la terre, malgré les innombrables soucis du " Suprême Pontificat, a voulu donner une nouvelle preuve de " de la paternelle sollicitude dont il entoure cette portion " choisie de la vigne du Seigneur ; et sur l'avis des Éminentis- " simes Pères de la sainte congrégation du concile, il a daigné " approuver et louer le projet d'un concile plénier canadien " qui serait tenu à Québec " (2).

Le Saint-Père a bien voulu aussi confier à son digne représentant au milieu de nous la charge de convoquer et de présider ce concile.

Aussi devons-nous en témoigner notre vive et filiale reconnaissance à notre bien aimé Pontife, et répondre à son pieux désir en contribuant tous à donner à ce grand événement le plus de solennité et d'efficacité possible.

Les évêques, qui sont les pères du concile et les seuls à y avoir droit de suffrage et voix délibérative, chercheront ensemble sous le regard de Dieu les meilleures dispositions à prendre pour promouvoir les intérêts des âmes confiées à leur sollicitude pastorale. L'affirmation des dogmes de notre sainte religion, les dangers que peut courir la foi et les moyens de les conjurer, les devoirs de chaque catégorie de fidèles, la réception des sacrements, le développement de la piété, la sainteté des prêtres et des religieux, la dignité du culte, les œuvres d'éducation et de charité, les abus à réprimer et plusieurs autres questions qui vous concernent plus spécialement, seront l'objet de leurs délibérations.

Dans leurs graves travaux chacun des Pères du concile sera assisté d'un ou de deux théologiens. En outre les prélats, les vicaires généraux, les représentants des chapitres, les supérieurs de communautés religieuses et de séminaires seront invités à donner le concours de leurs lumières et de leur expérience.

(2) Lettre d'indiction du concile.

Comme vous le voyez bien imposante réunion rents.

Aussi nous comptons Nous vous demandons *vérité* afin qu'il répand et les dirige dans leurs tion des sacrements de mortifications, faites er une action si haute et pices favorables, qu'ell arrive à une conclusion

A ces causes, le saint réglé et ordonné, réglo:

1o A partir du pren lettre jusqu'à la fin du sainte messe l'oraison

2o Depuis le 19 sep jusqu'à la clôture du c chapelles l'hymne *Ven*

3o Le vendredi, dix jeûne, afin d'attirer su

Sera le présent man les églises et chapelles public, et en chapiti dimanche qui suivra s

Donné à Montréal, e seing de notre chancel

(3) Cérémonial des Évê

Comme vous le voyez, nos très chers frères, ce sera là une bien imposante réunion et vous ne pouvez pas y rester indifférents.

Aussi nous comptons sur le secours de vos ferventes prières. Nous vous demandons de supplier avec nous *l'Esprit de vérité* afin qu'il répande ses lumières sur les Pères du concile et les dirige dans leurs labeurs. Par votre piété, par la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, par vos mortifications, faites en sorte que moyennant la grâce de Dieu une action si haute et si importante commence sous des auspices favorables, qu'elle se poursuive dignement et qu'elle arrive à une conclusion heureuse (3).

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1o A partir du premier dimanche après la réception de cette lettre jusqu'à la fin du concile, tous les prêtres ajouteront à la sainte messe l'oraison du Saint-Esprit à l'oraison pour le pape ;

2o Depuis le 19 septembre et chaque dimanche suivant, jusqu'à la clôture du concile, on chantera dans les églises ou chapelles l'hymne *Veni Creator* avec versets et oraison :

3o Le vendredi, dixième jour de septembre, sera un jour de jeûne, afin d'attirer sur le concile les bénédictions de Dieu.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le 14 juin 1909.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

(3) Cérémonial des Evêques.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 20 mai 1909.

AUJOURD'HUI, le Souverain-Pontife, célébrant pontifiquement les saints mystères dans la basilique vaticane, prononcera, *inter missarum solemnias*, que le Bienheureux Joseph Oriol, clerc bénéficiaire de Barcelone, et le Bienheureux Clément Hofbauer, religieux du Très-Saint-Rédempteur, doivent être par toute l'Eglise honorés et vénérés comme saints. L'immense différence qui existe entre les cérémonies des canonisations et celles des béatifications suffit à faire connaître combien les premières l'emportent sur les secondes. D'ailleurs, il est aisé de voir que, par la canonisation, le Souverain-Pontife impose à toute l'Eglise la croyance que le Serviteur de Dieu qui en est l'objet est un des heureux habitants du ciel, et que pour arriver à cette bienheureuse patrie nous n'avons qu'à nous recommander à son intercession et à imiter ses vertus.

— Je ne décrirai point ces belles fêtes où l'Eglise déploie toute la majesté pompeuse de ses rites, étale ses plus beaux ornements, rassemble ses cardinaux, ses archevêques, convoque les fidèles, allume ces lumières presque sans nombre qui remplissent d'une clarté éblouissante la vaste nef de Saint-Pierre. Tout cela est connu. Mais à l'occasion de ces fêtes, voyons si elles ne se multiplient point aujourd'hui plus que par le passé. Et pour mieux le faire, bornons nos recherches au siècle dernier.

— Nous ne voyons pas de canonisations durant le long règne de Pie VI. La dernière avant lui avait été faite par Clément XIII qui, le 16 juillet 1767, avait canonisé six Bienheureux. Pie VII, un an avant que l'empereur Napoléon s'emparât de ses Etats, célébra dans Saint-Pierre une canoni-

sation, spectacle que l'on ne voit plus depuis 18 ans. Le 24 mai 1807, Caracciolo, fondateur de la Congrégation qui s'éteint; appartenait à la race des Ursulines de Presciana et de Bariscotti, religieux.

— Le pontificat de Pie VI, sans donner lieu à une canonisation, en a béatifié 16 ans, canonisa dans son pontificat Alphonse-Marie de Liguori, François de Hyeronimus, Jean-Baptiste Alcantarin; Pacifique, Jean-Baptiste Observants; et Véronique.

— Pie IX a fait de son pontificat un grand œuvre. Il a béatifié et canonisé 16 ans, dont 23 de l'ordre de Saint-Joseph et Michel de Sanctis, le 29 juin 1867, célébrait le dix-huitième anniversaire de la mort des apôtres Pierre et Paul, archevêque grec ruthène, les moines réguliers de Saint-Gorcum, Paul de la Roche, le cardinal de Port-Maurice et Germaine Cousin, le 16 juin 1869 à l'âge de 22 ans.

— Le pontificat de Pie VII est encore plus abondant en béatifications que quatre Bienheureux canonisés par Pie IX. Mais ce pape, à c

INE

le 20 mai 1909.
 ébrant pontifi-
 la basilique
olemnia, que le
 Barcelone, et
 du Très-Saint-
 norés et vénérés
 entre les céré-
 ons suffit à faire
 ar les secondes.
 isation, le Sou-
 oyance que le
 s heureux habi-
 use patrie nous
 sion et à imiter

l'Eglise déploie
 ses plus beaux
 évêques, convo-
 uns nombre qui
 e nef de Saint-
 sion de ces fêtes,
 'hui plus que par
 s recherches au

durant le long
 été faite par Clé-
 monisé six Bien-
 pereur Napoléon
 Pierre une canoni-

sation, spectacle que les Romains n'avaient point vu depuis 40 ans. Le 24 mai 1807, il canonisa les Bienheureux François Caracciolo, fondateur des Clercs-Réguliers-Mineurs (congrégation qui s'éteint); Benoit Philadelphie, franciscain, et qui appartenait à la race nègre; Angèle Merici, fondatrice des Ursulines de Prescia; Colette Boilet, clarisse; et Hyacinthe de Bariscotti, religieuse franciscaine.

— Le pontificat de Léon XII et celui de Pie VIII passèrent sans donner lieu à une canonisation. Grégoire XVI, qui régna 16 ans, canonisa dans une seule cérémonie les Bienheureux Alphonse-Marie de Liguori, fondateur des Rédemptoristes; François de Hyeronimo, jésuite; Jean-Joseph de la Croix, alcantarin; Pacifique de San Severino, profès des Mineurs-Observants; et Véronique de Giuliani, religieuse professe capucine.

— Pie IX a fait deux canonisations. Dans la première, qui eut lieu le 8 juin 1862, il mit sur les autels 26 martyrs du Japon, dont 23 de l'ordre de Saint-François et trois Jésuites, et Michel de Sanctis, de l'ordre des Trinitaires. Sept ans plus tard, le 29 juin 1867, où, suivant la tradition, l'Eglise romaine célébrait le dix-huitième centenaire de la mort des glorieux apôtres Pierre et Paul, il canonisa les Bienheureux Josaphat, archevêque grec ruthène de Plock, Pierre de Arbuès, des chanoines réguliers de Saint-Augustin, martyr, les 19 martyrs de Gorcum, Paul de la Croix, fondateur des Passionnistes, Léonard de Port-Maurice, frère-mineur de la stricte observance, et Germaine Cousin, l'humble vierge toulousaine morte en 1691 à l'âge de 22 ans.

— Le pontificat de Léon XIII va nous fournir une moisson encore plus abondante. Le 8 décembre 1881, il canonisait quatre Bienheureux dont le procès avait été terminé sous Pie IX. Mais ce pape, à cause du deuil de l'Eglise qui venait d'être

spoliée par les Italiens, s'était refusé à laisser faire les fêtes de la canonisation. Léon XIII les célébra ; mais au lieu de déployer dans Saint-Pierre la majesté des pompes pontificales, il célébra la messe dans la grande *loggia* de Saint-Pierre, que l'on a appelée à cause de cela *Loggia* des béatifications. Ce furent les bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, chanoine de Sainte-Marie in *Cosmedin*, Laurent de Brindisi, capucin, Benoit Labre, le pauvre volontaire, et Claire de Montefalco, religieuse augustine.

— Sept ans après Léon XIII procédait, le 15 janvier 1888, à une nouvelle canonisation qui comprenait les sept fondateurs des Servites, ainsi que Pierre Claver, Jean Berchmans et Alphonse Rodriguez, jésuites. Le 27 mai 1897, Antoine-Marie-Zaccaria, fondateur des Barnabites, était canonisé, avec Pierre Fourier, chanoine régulier et curé de Mattaincourt. Enfin la dernière année du siècle, le 24 mai 1900, Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, et la vierge augustine, Rita de Cassia, étaient solennellement rangés parmi les saints.

— Pie X va faire aujourd'hui sa seconde canonisation la première ayant eu lieu le 11 décembre 1904, Alessandro Sauli, Barnabite, évêque de Pavie, et Gérard Majella, du Très-Saint-Rédempteur, furent les héros de cette fête.

— Avec elles, la série des béatifications et canonisations est close pour un temps et on commence à se préoccuper du futur consistoire qui nommera de nouveaux cardinaux, et se tiendra vers la fête de Saint-Pierre. Les Romains s'inquiètent de la nomination des cardinaux de Curie ; les étrangers, de celle des cardinaux non italiens... Les bruits que l'on fait courir à ce sujet sont nombreux. Mais bien que chacun prétende avoir la certitude de ce qu'il affirme, il serait bien embarrassé de prouver sa documentation. Aussi je préfère m'abstenir de ces racontars, bien que quelques noms semblent s'imposer à l'attention du Souverain-Pontife.

DON ALESSANDRO.

LI

SA SAIN

A Nos Vénérables Frères
évêques et autres
Siège apostolique,

VÉNÉRABLES FRÈRES

Au milieu des vicieuses récentes calamités qui pour Nous un sujet de et pieuse émulation de d'être « un spectacle pour hommes » (1). Cette sans doute excitée, mais la même cause, à savoir Christ. Comme aucun sur la terre que par Je porter les fruits qui parmi ceux dont la foi la religion, car s'il n'est vraie charité, c'est un Christ qu'ils n'ont pu société chrétienne.

Les paroles Nous même émus de reconnaissance de zèle à consoler leurs tribulations d'ordre grave avons témoigné en passant pas voulu tarder à Nous d'abord envers vous tous les fidèles confiés Nous aimons aussi à ces fils bien-aimés célébré par tant et de spect le cinquantième tributs d'affection No

(1) I Cor., IV, 9.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

SA SAINTÈTE LE PAPE PIE X

A Nos Vénérables Frères, les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique,

PIE X, PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Au milieu des vicissitudes amères de notre temps et des récentes calamités qui accablent Notre âme de douleur, c'est pour Nous un sujet de consolation et de réconfort que l'unanime et pieuse émulation de tout le peuple chrétien, qui ne cesse pas d'être « un spectacle pour le monde, pour les anges et pour les hommes » (1). Cette émulation, la vue des maux actuels l'a sans doute excitée, mais, en définitive, elle dérive toujours de la même cause, à savoir la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comme aucune vertu digne de ce nom ne peut exister sur la terre que par Jésus-Christ, c'est à lui seul qu'il faut rapporter les fruits qui en découlent parmi les hommes, même parmi ceux dont la foi est chancelante, ou qui sont hostiles à la religion, car s'il reste encore en eux quelque vestige de la vraie charité, c'est un effet de cette civilisation apportée par le Christ qu'ils n'ont pu détruire entièrement ni extirper de la société chrétienne.

Les paroles Nous manquent pour exprimer Nos sentiments émus de reconnaissance envers ceux qui cherchent avec tant de zèle à consoler leur Père et à soulager leurs frères dans les tribulations d'ordre général ou privé. Que si déjà Nous leur avons témoigné en particulier Notre gratitude, Nous n'avons pas voulu tarder à Nous acquiescer publiquement de ce devoir, d'abord envers vous, Vénérables Frères, et par vous, envers tous les fidèles confiés à votre sollicitude.

Nous aimons aussi à dire publiquement Notre reconnaissance à ces fils bien-aimés qui, de toutes les parties du monde, ont célébré par tant et de si hauts témoignages d'amour et de respect le cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce. Ces tributs d'affection Nous ont moins réjoui pour Nous-même que

(1) I Cor., iv, 9.

pour la religion et pour l'Église, parce qu'ils étaient la preuve d'une foi intrépide, et que l'hommage rendu à celui que le Seigneur a voulu constituer chef de sa famille était comme une manifestation publique de l'honneur dû au Christ et à l'Église.

D'autres faits de ce genre Nous ont procuré encore une grande joie. Les fêtes célébrées à l'occasion du centième anniversaire de l'érection des diocèses de l'Amérique du Nord ont fourni l'occasion de rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces en raison du grand nombre de fils amenés à l'Église catholique. De son côté, la Grande-Bretagne a donné ce spectacle magnifique de la restauration solennelle du culte eucharistique sur son territoire en présence d'un nombreux cortège de prélats présidé par Notre légat et d'une foule innombrable; enfin l'Église de France si affligée a essuyé ses larmes en contemplant les splendides triomphes de l'auguste Sacrement, principalement au sanctuaire de Lourdes, dont, à Notre vive satisfaction, le cinquantenaire a été solennellement fêté.

Puissent ces événements et d'autres apprendre à tous et attester victorieusement aux ennemis du nom catholique que ces cérémonies particulièrement grandioses, ce culte rendu à l'auguste Mère de Dieu, les honneurs mêmes décernés au Souverain Pontife, n'ont d'autre but que de glorifier Dieu, pour que le Christ « soit tout et en tous » (2), que son règne soit restauré sur la terre, et que le salut éternel des hommes soit assuré.

Le triomphe divin qu'il faut attendre et sur les individus et sur la société humaine tout entière n'est pas autre chose que le retour des égarés à Dieu par le Christ, et au Christ par son Église, et tel est notre programme, comme Nous l'avons publiquement indiqué dans Nos premières lettres apostoliques *E Supremi Apostolatus Cathedra* (3), et répété bien des fois depuis lors. Ce retour, Nous l'espérons avec confiance; toutes Nos pensées et tous Nos désirs y tendent comme vers le port, où les tempêtes de la vie présente doivent s'apaiser. Et c'est en considérant les honneurs publics décernés à l'Église comme un signe du retour des nations au Christ et de leur attachement plus étroit à Pierre et à l'Église, que Nous acceptions avec reconnaissance et avec joie les hommages rendus à Notre humble personne.

Cet attachement affectueux au Siège apostolique, qui ne s'est pas montré toujours et partout de la même manière, ni avec la même intensité, semble, par un dessein de la divine Providence,

(2) *Coloss.*, III, 11.

(3) *Encycl.* 4 oct. 1903.

être devenu d'autant plus nous sommes, sont plus sainte doctrine, soit à l'Église. Les saints en conséquence le troupeau du siècle était plus dissolu opposé leur vertu et le évoquer un en cette L l'objet à l'occasion du voulons parler du saint de la vérité catholique soit comme moine et de Cantorbéry et prim hors de propos, après l'honneur de saint Grégoire, ces deux lumières l'Église orientale, de « diffère des autres en tions, n'a pas projeté sa vie. L'on pourrait nement plus puissant nous par son époque tout en lui s'adapte de genre des luttes qu'il pastorale qu'il a mise établie par lui ou par écrits, d'où a été tiré chrétienne et d'instru logiens qui ont enseigné scolastique » (5). Et a nuit, quand des astres éclairent le monde, de succèdent les fils, par tant, le bienheureux.

Et, en vérité, au milieu dans un réseau de meilleurs juges, surpasse de sa doctrine et de prince de la foi et l'ocopat, celui qui l'écrit de son temps » (6). Il

(4) *I, Cor.*, xv, 41.

(5) *Brev. rom.*, 21 apr.

(6) *Epicedion in obitu*

être devenu d'autant plus étroit que les temps, comme ceux où nous sommes, sont plus mauvais et plus contraires soit à la sainte doctrine, soit à la sainte discipline, soit à la liberté de l'Église. Les saints en ont donné des exemples, particulièrement lorsque le troupeau du Christ était pourchassé, ou lorsque le siècle était plus dissolu : à ces maux, Dieu a providentiellement opposé leur vertu et leur sagesse. Parmi eux, il Nous plaît d'en évoquer un en cette Lettre, à raison des solennités dont il est l'objet à l'occasion du huitième centenaire de sa mort. Nous voulons parler du saint docteur Anselme d'Aoste, ce champion de la vérité catholique, ce défenseur intrépide des droits sacrés, soit comme moine et abbé en France, soit comme archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre. Et il ne Nous paraît pas hors de propos, après les magnifiques solennités célébrées en l'honneur de saint Grégoire le Grand et de saint Jean Chrysostome, ces deux lumières, l'un de l'Église occidentale, l'autre de l'Église orientale, de contempler un troisième astre qui, s'il « diffère des autres en clarté » (4), en reproduisant leurs évolutions, n'a pas projeté un éclat moindre par sa doctrine et par sa vie. L'on pourrait même dire, en quelque sorte, son rayonnement plus puissant, parce qu'Anselme est plus proche de nous par son époque, son pays, son génie, ses études, et que tout en lui s'adapte davantage au temps où nous vivons, soit le genre des luttes qu'il eut à soutenir, soit la forme d'action pastorale qu'il a mise en usage, soit la manière d'enseigner établie par lui ou par ses disciples et accréditée surtout par ses écrits, d'où a été tirée « la méthode de défense de la religion chrétienne et d'instruction des âmes, adoptée par tous les théologiens qui ont enseigné les Saintes Lettres d'après la méthode scolastique » (5). Et ainsi, de même que dans l'obscurité de la nuit, quand des astres se couchent, d'autres se lèvent pour éclairer le monde, de même, pour illuminer l'Église, aux pères succèdent les fils, parmi lesquels a brillé, comme un astre éclatant, le bienheureux Anselme.

Et, en vérité, au milieu des ténèbres de son temps, enlacé dans un réseau de vices et d'erreurs, il a paru, aux yeux des meilleurs juges, surpasser en éclat ses pairs par la splendeur de sa doctrine et de sa sainteté. Il fut, en effet, pour eux, « le prince de la foi et l'ornement de l'Église... la gloire de l'épiscopat, celui qui l'emporta sur les hommes les plus éminents de son temps » (6). Il fut aussi « sage et bon, orateur éclatant,

(4) I, *Cor.*, xv, 41.

(5) *Brev. rom.*, 21 apr.

(6) *Epicedion in obitum Anselmi.*

brillant génie » (7), dont la renommée s'étendit au point qu'on put croire avec raison qu'il ne se serait trouvé personne sur la terre « pour oser dire : Anselme m'est inférieur ou est mon égal » (8). A cause de cela, il fut en faveur auprès des rois, des princes, des Souverains Pontifes. Et non seulement il était cher à ses confrères et au peuple fidèle, « mais à ses ennemis eux-mêmes » (9). Simple abbé encore, il reçut des lettres pleines d'estime et de bienveillance de ce grand et vaillant Pontife Grégoire VII, « qui se recommandait, ainsi que l'Eglise catholique, à ses prières » (10). A lui aussi, Urbain II « décernait la palme de la religion et de la science » (11). Dans plusieurs lettres des plus affectueuses, Pascal II exaltait « sa piété, sa foi puissante, son zèle constant » (12), se disait toujours disposé, en raison de l'autorité particulière de sa piété et de sa sagesse, à accueillir ses demandes et n'hésitait pas à le proclamer le plus sage et le plus pieux des évêques d'Angleterre.

Pour lui, cependant, il ne se considérait que comme un être misérable, un homme de rien, un ignorant, un pécheur. Mais tout en ayant de si humbles sentiments de lui-même, il n'en élevait pas moins haut ses pensées contre les jugements des hommes dépravés par les mauvaises mœurs et les fausses doctrines, dont la Sainte Ecriture a dit : « L'homme charnel ne comprend pas les choses de l'esprit de Dieu » (13). Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est que sa grandeur d'âme et son invincible fermeté, mise à l'épreuve par tant de tracasseries, de persécutions et d'exils, s'alliaient chez lui à une telle douceur et aménité qu'il brisait la colère de ceux qui s'emportaient le plus contre lui et se conciliait leur bienveillance. Et ainsi ceux qui avaient à souffrir à cause de lui le louaient de ce qu'il était bon (14).

Il y avait en lui une admirable harmonie et convenance des qualités que la plupart des hommes croient, à tort, contradictoires et incompatibles : la grandeur unie à la candeur, la modestie au talent, la douceur à la force, la piété à la science, toutes vertus qui s'alliaient si bien en lui que, dans toute sa vie, comme à l'époque de son noviciat dans son institut

(7) *In Epitaphio*

(8) *Epicedion*.

(9) *Ibid.*

(10) *Brev. rom.*, die 21 Ap.

(11) *Ep. Anselmi*. L. II, ep. 32.

(12) *Ibid.*, L. III, ep. 74 et 42.

(13) *I Cor.*, II, 14.

(14) *Epicedion*.

religieux, « il parut de doctrine » (15).

Et ce double mérite murs de sa maison. Comme de la tente d' la poussière des camp parlé, il eut terrible vérité. Lui qui était platives, il se trouva difficiles affaires, et a en pleine bataille da doux et affable, il fut des droits de l'Eglise, quille, de renoncer à rompre les doux lien famille religieuse et pour s'engager dans les genres d'épreuves. haines et de pièges ; les princes de qui dé abandonné le sort de ou indignes de leur ignorants de tout et ardeur qui ne défa mœurs, de la discip point d'être vraiment digne à tous égards Pascal nommé plus « ce qu'en vous l'aut placé au milieu de « ni la faveur des p « trainte militaire, n et ailleurs : « Nous « Dieu aidant, ni les « messes ne vous séc

De tout cela, vêt huit siècles écoulés Pascal, et de faire é Mais il Nous plait é cette lumière de sai a brillé pendant plu ans en Angleterre, secours et un ornen

(15) *Brev. Rom.*, 21

(16) *Ep. S. Anselmi*

religieux, « il parut à tous un admirable modèle de sainteté et de doctrine » (15).

Et ce double mérite d'Anselme ne resta pas confiné entre les murs de sa maison ou dans la sphère de son enseignement. Comme de la tente d'un soldat, il sortit au grand jour et dans la poussière des camps. Paru dans les temps dont Nous avons parlé, il eut terriblement à combattre pour la justice et la vérité. Lui qui était porté, par sa nature, aux études contemplatives, il se trouva engagé dans les plus diverses et les plus difficiles affaires, et ayant embrassé la sainte milice, il tomba en pleine bataille dans la mêlée la plus âpre. D'un naturel doux et affable, il fut obligé, pour la défense de la doctrine et des droits de l'Eglise, d'abandonner le charme d'une vie tranquille, de renoncer à l'amitié et à la faveur des grands, de rompre les doux liens qui l'unissaient à ses confrères dans sa famille religieuse et aux évêques compagnons de ses travaux, pour s'engager dans les luttes quotidiennes et s'exposer à tous les genres d'épreuves. Il trouva, en effet, l'Angleterre semée de haines et de pièges ; il lui fallut combattre à la fois les rois et les princes de qui dépendaient les Eglises et auxquels on avait abandonné le sort des peuples ; les ministres du culte, lâches ou indignes de leur saint ministère ; les grands et le peuple, ignorants de tout et adonnés à tous les vices ; et cela, avec une ardeur qui ne défailloit jamais dans la défense de la foi, des mœurs, de la discipline et de l'immunité ecclésiastiques, au point d'être vraiment le rempart de la doctrine et de la sainteté, digne à tous égards de cet autre éloge que fit de lui le Pape Pascal nommé plus haut : « Nous rendons grâces à Dieu de ce qu'en vous l'autorité épiscopale est toujours vivante et que, placé au milieu de barbares, rien, ni la violence des tyrans, ni la faveur des puissants, ni la menace du feu, ni la contrainte militaire, ne vous empêche de proclamer la vérité » ; et ailleurs : « Nous exultons de joie, parce que, la grâce de Dieu aidant, ni les menaces ne vous ébranlent, ni les promesses ne vous séduisent » (16).

De tout cela, vénérables frères, il Nous est permis, après huit siècles écoulés, de Nous réjouir, avec Notre prédécesseur Pascal, et de faire écho à sa voix, en rendant grâces à Dieu. Mais il Nous plaît également de vous inviter aussi à contempler cette lumière de sainteté et de doctrine qui s'est levée en Italie, a brillé pendant plus de trente ans en France, plus de quinze ans en Angleterre, et a été, pour l'Eglise universelle enfin, un secours et un ornement.

(15) *Brev. Rom.*, 21 Ap.

(16) *Ep. S. Anselmi*, l. III, ep. 44 et 74.

Que si Anselme a excellé en œuvres et en paroles, c'est-à-dire, si par ses exemples et par sa doctrine, si par sa puissance d'oraison et d'action, si en combattant avec force et en tendant avec douceur à la paix, il a remporté pour l'Église de splendides triomphes et procuré à la société d'insignes bienfaits, tout cela vient de ce que, dans tout le cours de sa vie et l'exercice de son ministère, il s'est toujours tenu fermement uni au Christ et à l'Église.

En ayant soin de nous inculquer dans l'esprit ses exemples, à l'occasion de la commémoration solennelle de ce grand Docteur, nous aurons, vénérables frères, beaucoup à admirer et à imiter. De cette contemplation, résultera surtout un accroissement de force et de courage pour remplir vaillamment les fonctions, souvent si ardues et si pleines de soucis, du saint ministère ; pour travailler ardemment à tout restaurer dans le Christ « pour que le Christ soit formé en tous » (17) et principalement en ceux qui aspirent au sacerdoce ; pour défendre fermement le magistère de l'Église et lutter énergiquement pour la liberté de l'épouse du Christ, pour la sauvegarde des droits divins et enfin pour tout ce qui importe à la défense du Souverain Pontificat.

Vous n'ignorez pas, vénérables frères, et vous l'avez souvent déploré avec Nous, en quels tristes temps nous vivons, et combien les conditions de notre ministère sont douloureusement cruelles. La douleur indicible dont Nous avions accablé les infortunes publiques s'est ravivée quand d'indignes accusations ont été portées contre le clergé, comme si, dans cette calamité, il n'avait montré qu'un concours indolent ; quand Nous avons vu des obstacles dressés pour empêcher l'Église d'exercer sa bienfaisance à l'égard de ses malheureux fils, quand ses soins maternels et sa sagesse ont été méconnus. Nous faisons beaucoup d'autres méfaits machinés avec une ruse perfide ou perpétrés avec une audace insolente pour la ruine de l'Église, et cela en violation du droit public, et au mépris de toute loi d'équité et de justice naturelle. Et ce qui est particulièrement grave, c'est que ces crimes ont été commis en des pays où a coulé plus largement le fleuve de la civilisation chrétienne. Des fils que l'Église a élevés et choyés comme des premiers-nés, dans la fleur de l'âge et la vigueur de leur vie, osent plonger leur glaive dans le cœur de cette Mère très aimante : est-il spectacle plus inhumain ?

La situation des autres pays n'est guère faite non plus pour Nous consoler, car si la forme d'hostilité est différente, c'est la même haine, qui s'exerce déjà ou qui s'appête à sortir bientôt

(17) *Galat.*, IV, 19.

de l'ombre des com-
chez les nations où le
sont fait le plus sentir
en agir avec elle com-
même, une société
Rédempteur de notre
s'appliquant surtout e
à la conservation du
mes ; tout disposer,
liberté, règne une lic
Dieu. Et pendant qu'
vices et des passion
la société à une cata
des peuples » (18) i
pas que Celui-là règn

De là, la proscrip
été un si grand seco
eux qui furent les
de la science parmi l
plus zélés chez les pé
spoliation des œuvre
affiché pour le cler
son action en est c
limite tout ministèr
dans l'éducation de
action chrétienne po
tingués qui font pro
fonctions civiques
traqués comme une
le jour où, par l'a
même plus permis
l'action publique.

Et cependant, les
perfide s'en vont
motif que du culte
de l'amour de la pa
qui fut « homicid
ment, parle de son
et est animé d'une
humaine. Homme
prétextes et de dre
n'est ni le doux am

(18) *Prov.*, XIV, 34.

(19) *Luc*, XIX, 14.

(20) *Joan.*, VIII, 44.

de l'ombre des complots ténébreux. Tel est le but suprême, chez les nations où les bienfaits de la religion chrétienne se sont fait le plus sentir : dépouiller l'Église de tous ses droits et en agir avec elle comme si elle n'était pas, en droit et par elle-même, une société parfaite, ainsi que l'a instituée le divin Rédempteur de notre humanité ; abolir son règne qui, tout en s'appliquant surtout et directement aux âmes, ne tend pas moins à la conservation du bien social qu'au salut éternel des hommes ; tout disposer, enfin, pour que, sous le nom menteur de liberté, règne une licence effrénée à la place de l'autorité de Dieu. Et pendant qu'ils travaillent à établir, par le règne des vices et des passions, une servitude universelle et à précipiter la société à une catastrophe, « car le péché fait le malheur des peuples » (18) ils ne cessent de crier : « Nous ne voulons pas que Celui-là règne sur nous » (19)

De là, la proscription des ordres religieux, qui ont toujours été un si grand secours et un si grand ornement pour l'Église, eux qui furent les principaux promoteurs de la civilisation et de la science parmi les nations barbares et ses propagateurs les plus zélés chez les peuples cultivés ; de là, la destruction ou la spoliation des œuvres de charité chrétienne ; de là, le mépris affiché pour le clergé, à qui l'on fait une telle opposition que son action en est contrariée, ou à qui l'on interdit ou l'on limite tout ministère public, ou à qui on ne laisse aucune part dans l'éducation de la jeunesse ; de là, l'obstruction de toute action chrétienne pour le bien social : les hommes les plus distingués qui font profession de la foi catholique sont écartés des fonctions civiques ou comptés pour rien, injuriés sans cesse, traqués comme une espèce inférieure et abjecte, en attendant le jour où, par l'aggravation des lois hostiles, il ne leur sera même plus permis de s'occuper de rien en ce qui concerne l'action publique.

Et cependant, les auteurs de cette guerre si acharnée et si perfide s'en vont disant qu'ils ne sont inspirés d'aucun autre motif que du culte de la liberté et du zèle du progrès, et même de l'amour de la patrie. En cela ils mentent comme leur père, qui fut « homicide dès le commencement » et qui, « lorsqu'il ment, parle de son propre fond, parce qu'il est menteur » (20), et est animé d'une haine inextinguible contre Dieu et l'espèce humaine. Hommes impudents qui s'efforcent de donner des prétextes et de dresser des pièges aux oreilles étourdies ! Ce n'est ni le doux amour de la patrie, ni le souci des intérêts du

(18) *Prov.*, XIV, 34.

(19) *LUC*, XIX, 14.

(20) *Joan.*, VIII, 44.

peuple, ni aucun motif de probité et de justice qui les pousse à cette guerre impie, mais uniquement leur fureur insensée contre Dieu et contre l'Eglise, son œuvre admirable. De cette haine délibérée, comme d'une source empoisonnée, découlent ces projets scélérats qui tendent à opprimer l'Eglise et à l'exclure de la société humaine ; de là, ces voix grossières qui proclament à l'envi qu'elle est morte, quand on ne cesse cependant de la combattre, et quand on en arrive à ce point d'audace et de folie de l'accuser, après qu'on l'a dépouillée de toute liberté, de ne servir de rien pour l'humanité et de n'être d'aucune utilité pour l'Etat.

Animés de cet esprit d'hostilité ces mêmes hommes dissimulent perfidement ou passent sous silence les bienfaits les plus éclatants de l'Eglise et du Siège apostolique ; même ils saisissent toute occasion de jeter habilement sur elle le soupçon et la défiance dans l'esprit et les oreilles de la multitude, en faussant tous les actes et toutes les paroles de l'Eglise et en les interprétant comme autant de dangers pour la société, alors qu'on ne saurait douter, au contraire, que les progrès de la liberté et de la civilisation émanent principalement de Jésus-Christ par son Eglise.

Très souvent, vénérables frères, mais surtout dans notre allocution prononcée au Consistoire du 16 décembre 1907, Nous vous avons exhortés à la plus soigneuse vigilance contre les menaces de cette guerre conduite par l'ennemi du dehors, que nous voyons, tantôt en lutte ouverte et comme en bataille rangée, tantôt par des ruses insidieuses et à force de retranchements, mais partout en quelque manière, livrer des assauts à l'Eglise.

Il est une guerre d'un autre genre, une guerre intestine, domestique et d'autant plus funeste qu'elle apparaît moins au dehors, qu'il Nous faut dénoncer et réprimer avec non moins de sévérité et non moins de douleur. Elle a été machinée par quelques fils de perdition qui se tiennent cachés dans le sein même de l'Eglise pour la mieux pouvoir déchirer, et dont les coups, portés avec une détermination délibérée et raisonnée, frappent l'Eglise dans son âme, ainsi qu'un tronc dans sa racine.

Ce que ceux-là se proposent, c'est de troubler les sources mêmes de la vie et de la doctrine chrétiennes ; de réduire en lambeaux le dépôt sacré de la foi ; de saper dans ses fondements l'institution divine en livrant au mépris le magistère pontifical et l'autorité des évêques ; d'assigner à l'Eglise une forme nouvelle, des lois nouvelles, un droit nouveau, au gré et à l'image monstrueuse des opinions mauvaises qu'ils professent ; enfin de déformer toute la face de l'Epouse de Dieu, tant ils sont fascinés par la vaine splendeur d'une prétendue

culture moderne, c'est à plusieurs reprises, nous disant : *Veillez que par des enseignements les éléments du monde e*

Séduits par cette façon vaine d'érudition audace de jugement *pensées, (22) et, repoussés dans la foi (23) ; d'admissibles théories, sont contradictoires et ne refuge ; d'autres enco des études, s'acharneries aussi vides que siner de l'étude des chctrine. Et, en aucune f nom de *modernisme* à elle est sortie, encore que l'intempérance d tous ses voiles, ne c tienté. Ce poison se c organes de la société et l'Eglise ; mais il se la jeunesse en forma et dont l'esprit est pl*

La raison pour laq pas que ces hommes guée ; car il ne sau entre la raison et la ont d'eux-mêmes un qu'ils vivent sous un lourd où ne circule c connaissance qu'ils c nulle du moins conf arrogance. La conta risée par la dispariti l'on se tient de lui. I de nouveautés pouss assez de force pour dissimulations, le jo

(21) *Coloss.*, II, 8.

(22) *Rom.*, I, 21.

(23) *I. Tim.*, I, 19

culture moderne, c'est-à-dire d'une fausse science dont l'Apôtre, à plusieurs reprises, nous ordonne de nous garder, en nous disant : *Veillez que personne ne vous abuse par la philosophie et par des enseignements trompeurs selon l'opinion des hommes, selon les éléments du monde et non selon le Christ* (21).

Séduits par cette apparence de philosophie et par cette contre-façon vaine d'érudition, portée à l'ostentation et jointe à une audace de jugement excessif, plusieurs *se sont égarés dans leurs pensées*, (22) *et, repoussant la bonne conscience... ont fait naufrage dans la foi* (23) ; d'autres, tiraillés en tous sens par d'incouciliables théories, sont comme écrasés sous les flots des opinions contradictoires et ne savent plus vers quel rivage chercher refuge ; d'autres encore, abusant des loisirs qu'ils se font et des études, s'acharnent, par un vain labeur, à édifier des théories aussi vides que subtiles, ce qui a pour effet de les détourner de l'étude des choses divines et des sources pures de la doctrine. Et, en aucune façon, cette peste pernicieuse, qui doit son nom de *modernisme* à la fureur de nouveauté malsaine d'où elle est sortie, encore qu'elle ait été dénoncée plusieurs fois et que l'intempérance de ses propres fauteurs l'ait dépouillée de tous ses voiles, ne cesse de faire de graves torts à la chrétienté. Ce poison se cache partout, dans les veines et dans les organes de la société actuelle, qui a cessé de connaître le Christ et l'Église ; mais il se propage surtout, comme un ulcère, dans la jeunesse en formation, qui n'a nulle expérience des choses et dont l'esprit est plein de témérité.

La raison pour laquelle les choses en sont venues là, ce n'est pas que ces hommes jouissent d'une doctrine solide ni distinguée ; car il ne saurait y avoir aucune véritable dissension entre la raison et la foi. Le vrai motif, c'est que ces hommes ont d'eux-mêmes un amour déréglé et qu'ils s'admirent ; c'est qu'ils vivent sous un ciel devenu comme impur, dans un air lourd où ne circule que le vent pestiféré du siècle ; c'est que la connaissance qu'ils ont des choses sacrées, connaissance sinon nulle du moins confuse et mélangée, se joint en eux à une folle arrogance. La contagion de cette misère est grandement favorisée par la disparition de la foi en Dieu et par l'éloignement où l'on se tient de lui. Et, en effet, ceux que cette aveugle passion de nouveautés pousse à l'aventure s'imaginent facilement avoir assez de force pour secouer, soit ouvertement, soit avec des dissimulations, le joug de l'autorité divine, et se faire à eux-

(21) *Coloss.*, II, 8.

(22) *Rom.*, I, 21.

(23) *I. Tim.*, I, 19

mêmes une religion comme circonscrite dans les limites de la nature et accommodée à l'esprit de chacun d'eux ; religion qui emprunte le nom et l'apparence de la religion chrétienne, mais qui, en réalité, est aussi éloignée que possible de la vie et de la vérité du christianisme.

Ainsi, les attaques nouvelles contre toutes les vérités divines sont une continuation de la guerre éternelle ; seule, la façon de combattre à été changée, et cela, d'autant plus dangereusement que sont plus adroites les armes de la piété simulée, de la candeur jouée, et de l'âpre volonté que montrent les factieux à unir les choses les plus contraires qui puissent être, à savoir, les délires de la faible science humaine et la foi divine, l'esprit incertain de ce siècle et la constance pleine de dignité de l'Église.

Tout cela, vénérables frères, vous le déplorez avec Nous ; mais vous ne perdez pas tout courage, vous n'abandonnez pas tout espoir. Vous savez, en effet, quelles terribles luttes les âges anciens ont livrées à la chrétienté, encore qu'elles ne fussent pas semblables à celle qu'on lui livre aujourd'hui. Et sur ce point, il vous plaira de vous reporter d'esprit et de cœur aux temps où vécut saint Anselme, temps qui furent des plus difficiles, ainsi que l'histoire nous l'apprend. Il fallut, à cette époque combattre *pro aris et focis*, c'est-à-dire pour l'inviolabilité du droit public, pour la liberté, pour la civilisation et pour la doctrine, toutes choses dont la protection était commise à l'Église seule ; il fallut résister à la violence des princes, qui violaient communément les lois divines et humaines ; il fallut extirper les vices, cultiver les intelligences, amener à la civilisation les hommes qui n'avaient pas encore oublié la vieille barbarie ; il fallut diriger le clergé, dont une partie n'agissait pas assez ou agissait sans discrétion, et dont plusieurs membres, livrés à de basses intrigues, se soumettaient trop souvent, corps et âme, à la domination des princes dont le caprice les appelait aux dignités.

Tel était l'état des choses, surtout dans les contrées où Anselme exerça son zèle secourable et sa sollicitude, soit qu'il enseignât comme docteur, soit qu'il donnât l'exemple de la vie religieuse, soit que, comme archevêque et comme primat, il multipliât ses industries et fit porter sur tout point sa vigilance infatigable. Les provinces des Gaules et les îles Britanniques, les premières soumises, peu de siècles auparavant, à la domination normande, les autres reçues depuis peu dans le sein de la Sainte Église, éprouvèrent surtout les effets de sa bienfaisance. L'un et l'autre de ces deux peuples, agités à l'intérieur par des séditions incessantes, et harcelés par des guerres étrangères, s'étaient relâchés de la discipline, des princes aux sujets et du clergé au peuple.

Les plus grands hommes de cette époque, au nombre des

quels Lanfranc, le vieil au siège de Cantorbéry ; plaintes amères sur ces des pontifes romains, d'homme d'une force d'âme justice, protecteur consciencieux, gardien très attentif et consciencieux.

Fort de leurs exemples, énergiquement un cri de réprobation qui se glorifie de « mon très cher seigneur » que le Seigneur appelle « aimée, est foulée au pied » « ceux à qui Dieu l'a confiée » « sent de maux, pour l'avenir » « audace ils se sont emparés » « ils réduisent en servitude » « méprisent ses lois, s'ils » « daignent de se soumettre » « la religion chrétienne » « ils sont en révolte contre » « et même contre le Christ » « Tous ceux qui refusent » « être, sans aucun doute » Ainsi parlait Anselme. Ses paroles ont été entendues non seulement de ce prince très puissant, mais de ce prince qui aimait d'un si grand amour et qu'il combla de tant de grâces.

Cependant, les persécutions, l'exil, les entraves à l'épiscopat, loin d'être plus étroitement à l'Église, qu'abreuvé d'angoisses par son prédécesseur Pascal, elle ne craint pas les tortures, ni la mort.

« mon cœur est disposé à tout » et la liberté de ma conscience. « Si l'on cherche une place à la Chaire de Pierre, c'est de la discipline ecclésiastique qu'il s'agit, soit, en aucune manière »

(23) Lettres, liv. III,

(24) Lettres, liv. III, c.

quels Lanfranc, le vieux maître d'Anselme et son prédécesseur au siège de Cantorbéry, n'ont pas cessé de se répandre en plaintes amères sur ces désordres. Mais surtout, il en fut ainsi des pontifes romains, dont il nous suffira de citer Grégoire VII, homme d'une force d'âme invincible, défenseur intrépide de la justice, protecteur constant des droits et de la liberté de l'Église, gardien très attentif et au besoin vengeur de la discipline ecclésiastique.

Fort de leurs exemples et émule de leur zèle, Anselme pousse énergiquement un cri de douleur et écrit au Souverain de sa nation qui se glorifie d'être son parent et son ami : « Vous voyez, mon très cher seigneur, comment notre Mère l'Église de Dieu, que le Seigneur appelle sa tendre amie et son épouse bien-aimée, est foulée aux pieds par les princes impies ; combien ceux à qui Dieu l'a confiée pour être ses défenseurs, lui causent de maux, pour leur éternelle damnation ; avec quelle audace ils se sont emparés de ses biens ; avec quelle cruauté ils réduisent en servitude sa liberté ; avec quelle impiété ils méprisent ses lois, s'acharnent à détruire ses dogmes. Ils dédaignent de se soumettre aux décrets portés pour la défense de la religion chrétienne par le Siège apostolique ; par là même ils sont en révolte contre Pierre dont le Pontife tient la place et même contre le Christ qui a confié à Pierre son Église... Tous ceux qui refusent de se soumettre à la loi de Dieu doivent être, sans aucun doute, réputés les ennemis de Dieu » (23). Ainsi parlait Anselme, et plutôt à Dieu que ses paroles eussent été entendues non seulement des successeurs et des descendants de ce prince très puissant, mais encore d'autres peuples qu'il aimait d'un si grand amour, qu'il entourait de tant de sollicitude et qu'il combla de tant de bienfaits.

Cependant, les persécutions déchainées contre lui, les spoliations, l'exil, les entraves apportées à l'exercice de sa charge épiscopale, loin d'énervier son courage, ne firent que l'attacher plus étroitement à l'Église et au Siège apostolique. C'est ainsi qu'abreuvé d'angoisses et accablé de soucis, il écrivait à notre prédécesseur Pascal : « Je ne crains ni l'exil, ni la pauvreté, ni les tortures, ni la mort, car à tout cela, avec l'aide de Dieu, mon cœur est disposé pour l'obéissance au Siège apostolique et la liberté de ma mère l'Église du Christ » (24).

S'il cherche une protection, une aide et un refuge auprès de la Chaire de Pierre, c'est, écrit-il, « pour que jamais la fermeté de la discipline ecclésiastique et de l'autorité apostolique ne soit, en aucune manière, affaiblie ni par moi, ni à propos de

(23) Lettres, liv. III, ép. 65.

(24) Lettres, liv. III, ép. 73.

envoie à deux
cette raison,
age de pasteur
e vivrai, être
ir, soit à cause
eur de l'Église

té et son inté
ions : pour les
es prières et de
ces entrent en
ce ; il emploie
A leur défense,
clergé et le
es et fortes, plus
nd malheur et
ois et la liberté

bien au temps
orit a placés en
(26). Elles ne
uite de la ruine
la dissolution
és malfaisants,
s les entendre.
ous le savez, que
ez la voix comme
urtout quand le
ins le frémissé-
amités ; sa voix
rs à nos oreilles
aut que ce qui
pas ici-bas une
une à venir (29) ;
rappelle au droit

est de parler plus
le la foi, non pas
oureux de ce mon-

de, aux arbitres des nations, et à ceux qui sont appelés au gouver-
nement des états ; de leur notifier ces sentences d'une fermeté
inébranlable, dont l'histoire si souvent a confirmé la vérité en
traits de sang, et dont voici quelques exemples : *Le péché rend
les peuples malheureux ;—Les puissants seront tourmentés puissam-
ment ;—et celui-ci encore, qui est tiré du psaume II : Et main-
tenant, rois, comprenez ; instruisez-vous, vous qui jugez la terre...
Souvenez-vous, de peur que le Seigneur ne s'irrite contre vous et que
vous ne veniez à périr hors de la voie droite.* De ces menaces, l'ac-
complissement le plus rigoureux est à craindre, lorsque l'ini-
quité publique s'accroît, lorsque gouvernants et citoyens com-
mettent surtout ce crime de chasser Dieu de chez eux et de
méconnaître l'Église. De cette double apostasie résulte la per-
turbation de toutes choses et une moisson infinie de misères,
tant pour les individus que pour la société entière.

Que si nous étions exposés à être, en nous taisant et en y ac-
quiesçant, les complices de tels crimes, ce qui arrive assez sou-
vent, même aux bons, il faut que chacun des pasteurs sacrés
regarde, comme dit à lui-même, et qu'il rappelle à l'occasion
aux autres, ce qu'Anselme écrivait au très puissant prince de
Flandre : « Je vous en prie, je vous en supplie, je vous en aver-
tis et vous le demande, mon seigneur, comme un ami fidèle
« de votre âme, qui vous aime vraiment en Dieu, ne croyez
« jamais que vous amoindrissez votre haute dignité lorsque
« vous défendez par amour la liberté de l'Église, l'épouse de
« Dieu et votre mère ; ne croyez pas vous diminuer en l'exaltant,
« ne croyez pas vous affaiblir quand vous la fortifiez. Regardez
« autour de vous, les exemples s'offrent d'eux mêmes ; consi-
« dérez les princes qui attaquent l'Église et la foulent aux pieds.
« A quoi cela leur sert-il ? Où en arrivent-ils ? La réponse est
« assez claire, et n'a pas besoin d'être énoncée » (30).

La même pensée est exprimée d'une façon plus éloquente,
avec une force et une douceur de termes toujours égale, dans
la lettre qu'Anselme écrivit à Baudoin, roi de Jérusalem : « C'est
« comme un très fidèle ami que je vous en prie, que je vous en
« avertis, que je vous en supplie, et que je le demande à Dieu
« pour vous : vivant sous la loi de Dieu, soumettez votre volonté
« en toutes choses à celle de Dieu. C'est lorsque vous régné-
« selon la volonté de Dieu que vous régné selon votre bien.
« Ne croyez pas, comme plusieurs mauvais rois, que l'Église de
« Dieu vous a été livrée ainsi qu'une esclave à son maître ;
« sachez qu'elle vous est confiée comme à un avocat et à un
« défenseur. Dieu n'a rien de plus cher en ce monde que la
« liberté de son Église. Ceux qui veulent la dominer plutôt que

(30) Ep., liv. iv, ép. 12.

« la servir prouvent manifestement qu'ils sont les adversaires
« de Dieu. Dieu veut que son épouse soit libre, et non esclave.
« Ceux qui la traitent et l'honorent comme leur mère se montrent
« véritablement ses fils et les fils de Dieu. Quant à ceux qui
« prétendent la dominer comme si elle leur était soumise, ils se
« montrent par là, non ses fils, mais des étrangers, et c'est pour-
« quoi ils sont justement exclus de l'héritage et de la dot que
« Dieu lui promet. » (31)

C'est ainsi que l'amour fervent de ce saint personnage pour l'Eglise jaillissait de son cœur ; c'est ainsi qu'éclatait son zèle pour la défense de la liberté qui est la chose la plus nécessaire dans un gouvernement chrétien, en même temps qu'elle est la plus chère à Dieu, comme l'enseigne l'éminent docteur dans cette brève et vibrante affirmation : « Dieu n'a rien de plus cher
« au monde que la liberté de son Eglise. » Et, vénérables frères, il n'y a rien non plus qui exprime Notre pensée et Notre sentiment plus clairement que la fréquente répétition des paroles que Nous venons de rapporter.

Nous Nous plaisons aussi à emprunter à saint Anselme les avertissements qu'il adressait aux princes et aux seigneurs. A la reine d'Angleterre, Mathilde, il écrivait : « Si vous voulez
« rendre grâce d'une manière qui soit droite, qui soit bonne, qui
« soit efficace, considérez cette reine qu'il a plu à Dieu de se
« choisir en ce monde pour épouse... Oui, considérez-la, vous
« dis je, exaltez-la, honorez-la, défendez-la, afin qu'avec elle et
« en elle, vous plaisiez à Dieu, vous aussi, et que vous régniez
« avec elle dans l'éternelle béatitude » (32). « Surtout s'il vous
« arrive de voir que votre fils s'enfle de sa puissance terrestre, et
« oublieux de cette mère si aimante, s'emporte contre son doux
« empire, gardez ces paroles en votre mémoire : « Il vous appar-
« tient de lui rappeler fréquemment ces vérités et d'autres
« du même ordre, à temps et à contre-temps, et de l'exhorter à
« se montrer non le maître, mais l'avocat de l'Eglise, son vrai
« fils, et non son fils illégitime » (33).

Car c'est un des devoirs les plus nobles de notre charge de persuader aux hommes et, pour ainsi dire, de graver en tous les esprits ces autres paroles, si nobles et si paternelles de saint Anselme : « Si je néglige de vous avertir lorsque j'apprends sur
« vous quelque chose qui ne plait pas à Dieu et qui ne vous est
« pas avantageux, c'est que je ne crains pas Dieu et que je ne
« vous aime pas comme je le dois » (34).

(31) *Ep.*, lib. iv, ép. 8.

(32) *Lettres* liv. III, ep. 57).

(33) *Lettres*, ep. 59.

(34) *Lettres* lib. iv, ep. 52.

Si donc Nous appr
qui vous ont été co
et celui de votre âme
« selme prier à nouve
« esprit ne juge pas c
« conscience vous affir
« le fassiez sans délai »
« qui peut être corrigé,
« les hommes non seu
« du mal qu'ils n'ont
« plus ils ont de pouv
« qu'ils emploient ce
« vouloir et à accompl
« en même temps, vou
« d'aller de progrès er
« avec bonté nos bons
« buer avec une libéra

Ces vérités et d'autr
inculquées avec tant d
sants, conviennent exc
l'Eglise, à qui est conf
de la religion. Chaque
contre Nous tant d'en
où vivre en liberté e
à la licence univers
enchaînée avec une
mot de liberté, mais
par de nouveaux art
votre clergé, à tel p
« vous ne puissiez pas
les hommes à l'erreu
mauvaises habitudes
du juste et pour relev

Pourtant, Nous a
Dieu vit, en effet, et
qui l'aiment ». Lui-m
à son Eglise des trion
versité humaine s'e
ruiner son œuvre.
Providence : telles se
ordre de choses ; par
ni vos voies mes voic

(35) *Lettres*, lib. iv, e

(36) *Lettres* lib. III, e

(37) *Is.*, LV, 8.

s adversaires
et non esclave,
re se montrent
à ceux qui
soumise, ils se
, et c'est pour-
de la dot que

rsonnage pour
latait son zele
plus nécessaire
s qu'elle est la
t docteur dans
n de plus cher
Et, vénérables
ensée et Notre
tition des paro-

t Anselme les
x seigneurs. A
i vous voulez
soit bonne, qui
u à Dieu de se
sidérez-la, vous
qu'avec elle et
te vous régniez
urtout s'il vous
ace terrestre, et
ontre son doux
« Il vous appar-
tées et d'autres
de l'exhorter à
Eglise, son vrai

notre charge de
graver en tous
rnelles de saint
e j'apprends sur
qui ne vous est
ieu et que je ne

Si donc Nous apprenons que vous gouvernez les Eglises qui vous ont été confiées autrement que pour leur bien et celui de votre âme, Nous devons alors, à l'exemple d'Anselme prier à nouveau, avertir et reprendre afin que votre esprit ne juge pas ces questions à la légère, et que, si votre conscience vous affirme que vous avez à vous corriger, vous le fassiez sans délai » (35). Il ne faut donc rien négliger de ce qui peut être corrigé, parce que Dieu demande compte à tous les hommes non seulement du mal qu'ils ont fait, mais aussi du mal qu'ils n'ont pas corrigé alors qu'ils l'auraient pu. Et plus ils ont de pouvoir pour corriger le mal, plus Dieu exige qu'ils emploient ce pouvoir miséricordieusement conféré à vouloir et à accomplir le bien... Si vous ne pouvez tout faire en même temps, vous ne devez pas manquer de vous efforcer d'aller de progrès en progrès, car Dieu est fidèle à parfaire avec bonté nos bons desseins et nos bons efforts et à les rétribuer avec une libéralité merveilleuse » (36).

Ces vérités et d'autres du même ordre, que saint Anselme a inculquées avec tant de force et de sagesse aux rois et aux puissants, conviennent excellemment aux pasteurs et aux princes de l'Eglise, à qui est confiée la défense de la vérité, de la justice et de la religion. Chaque jour multiplie les obstacles et on a tendu contre Nous tant d'embûches qu'il nous reste à peine un lieu où vivre en liberté et en sécurité. Alors qu'on lâche les freins à la licence universelle, qui demeure impunie, l'Eglise est enchaînée avec une violente obstination. On retient encore le mot de liberté, mais c'est pour s'en jouer, et de jour en jour par de nouveaux artifices, on entrave votre action et celle de votre clergé, à tel point qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que vous ne puissiez pas tout faire en même temps » pour arracher les hommes à l'erreur et aux vices, pour les détourner de leurs mauvaises habitudes, pour leur inculquer la notion du vrai et du juste et pour relever l'Eglise accablée par tant d'angoisses.

Pourtant, Nous avons des motifs de relever notre courage. Dieu vit, en effet, et il fera que « tout coopère au bien de ceux qui l'aiment ». Lui-même tirera le bien du mal, et il accordera à son Eglise des triomphes d'autant plus éclatants que la perversité humaine s'est efforcée, avec plus de méchanceté, de ruiner son œuvre. Tel est l'admirable conseil de la divine Providence : telles sont ses voies impénétrables dans le présent ordre de choses ; parce que « mes pensées ne sont pas les vôtres ni vos voies mes voies », dit le Seigneur (37) ; — il veut que

(35) *Lettres*, lib. IV, ep 32.

(36) *Lettres* lib. III, ep 142.

(37) *Is.*, LV, 8.

l'Église, de jour en jour, complète davantage sa ressemblance avec le Christ, qu'elle soit comme une image exacte de Celui qui a souffert des tourments si nombreux et si grands, et qu'elle achève, d'une certaine façon, « ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ » (38). Et c'est pourquoi Dieu a décrété que l'Église qui milite sur la terre serait perpétuellement en butte à des difficultés, des oppressions et des angoisses, afin de pouvoir, « au travers de ces nombreuses tribulations, entrer dans le royaume de Dieu », et se réunir enfin un jour à l'Église triomphante du ciel.

A ce propos, saint Anselme expose ainsi ce passage de saint Matthieu : *Jésus fit monter ses disciples dans une barque* : « Au sens mystique, ces paroles décrivent brièvement l'état de l'Église, de la naissance du Sauveur à la fin du monde... *La barque était ballottée sur les flots au milieu de la mer*, tandis que Jésus restait sur le sommet de la montagne, parce que, depuis l'heure où notre Sauveur est monté au ciel, la sainte Église est agitée en ce monde par de violentes tribulations, secouée par les tempêtes de nombreuses persécutions, en butte aux multiples méchancetés des hommes pervers, et attaquée de mille manières par leurs vices. *Le vent lui était contraire*, parce que le souffle des esprits mauvais travaille toujours à l'empêcher d'entrer au port du salut ; qu'il s'efforce de l'accabler sous les flots des adversités du siècle, et soulève contre lui tous les obstacles possibles » (39).

Ils se trompent donc fortement ceux qui imaginent et espèrent pour l'Église un état exempt de toute perturbation dans lequel, tout arrivant à souhait et personne ne s'opposant à l'autorité de sa puissance sacrée, on aurait le loisir de jouir du repos le plus agréable. Ils se trompent encore plus honteusement, ceux qui, dans le faux et vain espoir d'obtenir une paix de cette nature, dissimulent les intérêts et les droits de l'Église, les sacrifient à des considérations d'ordre privé, les diminuent injustement et pactisent avec le monde, qui est placé tout entier sous la puissance du mal, sous prétexte de gagner les fauteurs de nouveautés et de réconcilier l'Église avec eux, comme s'il pouvait y avoir accord entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Bélial. Ce sont là des rêves d'esprits malades ; on n'a jamais cessé de forger de telles chimères, et on ne cessera jamais de le faire tant qu'il y aura ou de lâches soldats, qui s'enfuient en jetant leur bouclier dès qu'ils voient l'ennemi, ou des traîtres qui se hâtent de pactiser avec l'ennemi, c'est-à-dire,

(38) *Coloss.*, I, 24.(39) *Hom.*, III.

en l'espèce, avec le traître et les hommes.

Il vous incombe donc de vous défendre à l'aide de la force, à ce que vous ne soyez vaincus selon vos forces, à ce que vous ne soyez vaincus par la bassesse, s'abstenant de la guerre cruelle, de croquer le neutre, de ruiner les combattants, de les accommoder, de les accommoder gravée en leur âme comme le Christ : « Qui n'est pas parfait, que son Seigneur ne lui pardonne pas qu'il ne faille pas la charité personnelle, et saint Paul : « Je me défie. Ce n'est pas non plus que chose, même si cela est permis et où le récidiver, soupçon d'une faute de la charité du Christ, mérite aucunement l'indulgence et elle ne touche à la vérité éternelle et de

Nous voyons qu'il est préférable dans la cause de combattre si longtemps que le conflit fut enfin apaisé. Nous avons souvent rappelé que nous croyons que ceux qui ont obtenu que favorable, en ces cas, ne venez avec sollicitude avec laquelle ce nous disait : « Si Nous ne pouvons pas le faire, c'est afin de pouvoir relever ceux qui ébranlés la main, pour le succès, jamais s'il y a l'inclination du cœur ne fait cependant

En Nous approuvant par Notre très pieux vouloir pas cependant parfois l'âme des m

(40) *MATTH.*, XII, 30(41) *Lettres*, ep. 14

en l'espèce, avec le très malfaisant adversaire de Dieu et des hommes.

Il vous incombe donc, vénérables frères, vous que la Providence a constitués pasteurs et chefs de son peuple, de veiller, selon vos forces, à ce que notre siècle, si enclin à ce genre de bassesse, s'abstienne, alors que sévit contre la religion une guerre cruelle, de croupir dans une honteuse apathie, de rester neutre, de ruiner les droits divins et humains par de compromettants accommodements, et de faire que tous retiennent gravée en leur âme cette sentence si formelle et si précise du Christ : « Qui n'est pas avec moi est contre moi » (40). Ce n'est pas qu'il ne faille aux ministres du Christ une provision de charité personnelle, eux à qui s'adressent surtout les paroles de saint Paul : « Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous ». Ce n'est pas non plus qu'il ne convienne jamais de céder quelque chose, même de son droit, dans la mesure où cela est permis et où le réclame le salut des âmes. Assurément, nul soupçon d'une faute de ce genre ne tombe sur vous, que presse la charité du Christ. Au reste, cette juste condescendance ne mérite aucunement le reproche d'être la violation d'un devoir, et elle ne touche absolument en rien aux fondements de la vérité éternelle et de la justice.

Nous voyons qu'il en a été ainsi dans la cause d'Anselme, ou plutôt dans la cause de Dieu et de l'Église pour laquelle il dut combattre si longtemps et si durement. Aussi, lorsque le long conflit fut enfin apaisé, Notre prédécesseur Pascal, dont Nous avons souvent rappelé le souvenir, le glorifia en ces termes : « Nous croyons que ce sont votre charité et vos prières instantes qui ont obtenu que la miséricorde divine jette un regard favorable, en ces circonstances, sur ce peuple que vous gouvernez avec sollicitude ». A propos de l'indulgence paternelle avec laquelle ce même Pontife accueillit les coupables, il disait : « Si Nous avons été aussi condescendant, sachez que c'est afin de pouvoir, par cette affection et cette miséricorde, relever ceux qui étaient abattus. Car celui qui, debout, tend la main, pour le redresser, à quelqu'un qui git à terre, n'y réussira jamais s'il ne se courbe lui-même. Au reste, quoique l'inclination du corps paraisse ressembler à une chute, elle ne fait cependant pas perdre l'équilibre » (41).

En Nous appropriant ces paroles adressées à saint Anselme par Notre très pieux prédécesseur pour le consoler, Nous ne voulons pas cependant dissimuler les angoisses qui déchirent parfois l'âme des meilleurs pasteurs eux-mêmes, lorsqu'ils se

(40) MATTH., XII, 30.

(41) Lettres, ep. 140.

demandent avec anxiété s'il faut agir avec plus de douceur ou résister avec plus de fermeté. On en verra une preuve dans les inquiétudes, les tremblements et les larmes d'hommes très saints qui avaient bien discerné le poids du gouvernement des âmes et la grandeur du péril qu'il leur imposait. Un témoignage très significatif nous est fourni par la vie d'Anselme, qui, ayant été appelé de son agréable retraite de piété et d'étude aux plus hautes fonctions, en des temps très difficiles, comme nous l'avons dit, dut supporter les épreuves les plus dures. Alors qu'il était en proie à tant de soucis, il ne craignait rien tant que de ne pas pouvoir assez au salut de son peuple, à l'honneur de Dieu et à la dignité de l'Église. Rien ne récréait tant son âme attristée par ces pensées et accablée d'une immense douleur par la défection d'un grand nombre d'amis, parmi lesquels plusieurs évêques, que de placer toute sa confiance dans le secours de Dieu et de chercher un refuge dans le sein de l'Église. C'est pourquoi, « en danger de faire naufrage... au milieu de la tempête qui faisait rage, il se réfugiait au sein de sa mère l'Église », demandant au pontife romain « un pieux et prompt secours et du réconfort » (42).

C'est peut-être par un dessein divin qu'un homme d'une sagesse et d'une sainteté si singulières fut en butte à tant d'adversités. Grâce, en effet, à ces épreuves, il a pu être un exemple et une consolation pour nous qui peinons dans le saint ministère et sommes jetés dans de très grandes difficultés, en sorte qu'il est permis à chacun de nous de faire siens ces sentiments et ces aspirations de saint Paul ; « Je me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu du Christ habite en moi. C'est pourquoi je me complais dans mes infirmités... ; quand je suis faible, c'est alors que je suis fort » (43). Ces paroles ressemblent bien à celles que saint Anselme écrivait à Urbain II : « Saint-Père, je m'afflige d'être ce que je suis, je m'afflige de ne plus être ce que j'ai été. Je m'attriste d'être évêque, parce qu'à cause de mes péchés je ne remplis pas mon devoir d'évêque. Dans une humble position, je paraissais

(42) Lettres, lib. III ep. 37.

(43) II *Cor.* XII, 9, 10.

« faire quelque chose
« une charge trop lourde
« spirituel et je ne suis
« fardeau parce que je
« d'être dépourvu des
« science qu'exige un
« que je ne puis porter
« autre côté, je crains
« forcé à recevoir cette
« garder... Et maintenant
« cachée et que je ne
« j'ignore quelle issue

C'est ainsi que Dieu
hommes d'une haute
accomplissent quelque
suade alors qu'elles s
lité prépare les volon
de l'Église. On le v
évêques, ses contemp
du Saint-Siège, pour
récompense de leur
en confirmant, par le
obéissant chantera
récompense brille po
Vicaire de Jésus-Christ
âmes, le gouvernem
nexité avec ces qu
tolique viennent le
l'Église » (46).

Pour savoir comb
avec quelle ardeur
siège de Pierre, il
pape Pascal : « Les
« cœur, que je suis
« l'étendue de mon

(44) Lettres, lib. III,

(45) Lettres, lib. III,

(46) Lettres, lib. IV,

« faire quelque chose ; dans une haute situation, accablé par
 « une charge trop lourde, je n'acquies pour moi aucun fruit
 « spirituel et je ne suis utile à personne. Je succombe sous le
 « fardeau parce que je souffre, plus qu'on ne saurait le croire,
 « d'être dépourvu des forces, des vertus, de l'habileté et de la
 « science qu'exige une telle fonction. Je désire fuir cet office
 « que je ne puis porter, abandonner ce fardeau ; mais, d'un
 « autre côté, je crains d'offenser Dieu. La crainte de Dieu m'a
 « forcé à recevoir cette charge ; la même crainte me force à la
 « garder... Et maintenant, parce que la volonté de Dieu m'est
 « cachée et que je ne sais que faire, j'erre en soupirant et
 « j'ignore quelle issue donner à cette affaire » (44).

C'est ainsi que Dieu se plaît à faire sentir, même à des hommes d'une haute sainteté, leur faiblesse native. S'ils accomplissent quelques belles actions, tout le monde se persuade alors qu'elles sont un effet de la grâce céleste. Et l'humilité prépare les volontés à accepter plus docilement l'autorité de l'Église. On le vit bien pour Anselme et pour les autres évêques, ses contemporains, qui combattirent sous la direction du Saint-Siège, pour la liberté et la doctrine de l'Église. La récompense de leur docilité fut la victoire qu'ils remportèrent en confirmant, par leur exemple, la parole divine : « L'homme obéissant chantera victoire » (45). L'espoir d'une semblable récompense brille pour tous ceux qui obéissent sincèrement au Vicaire de Jésus-Christ, en tout ce qui regarde la direction des âmes, le gouvernement de l'Église ou ce qui a quelque connexion avec ces questions, « car de l'autorité du Siège apostolique viennent les directions et les conseils des fils de l'Église » (46).

Pour savoir combien Anselme s'est signalé par ces vertus, avec quelle ardeur et quelle fidélité il est toujours resté uni au siège de Pierre, il faut lire encore ce qu'il écrivait au même pape Pascal : « Les nombreuses et graves tribulations de mon cœur, que je suis seul avec Dieu à connaître, attestent l'étendue de mon respect et de mon obéissance pour le Siège

(44) Lettres, lib. III, ep. 37.

(45) Lettres, lib. III, ep. 37.

(46) Lettres, lib. IV, ep. 1.

« apostolique. J'ai confiance que rien ne pourra ébranler ces « sentiments. C'est pourquoi je veux, autant qu'il m'est possible, « remettre tous mes actes à la disposition de cette autorité, pour « qu'elle les dirige, et, s'il en est besoin, les corrige » (47).

Ses actions, ses écrits, ses lettres particulières — que notre prédécesseur Pascal disait « écrites avec la plume de la charité » (48)— nous montrent la même fermeté et la même énergie. Dans ses lettres au Pape, il n'implore pas seulement « pieux secours et réconfort » (49), mais il promet ses prières constantes. C'est ainsi qu'étant encore abbé du Bec, il écrivait à Urbain II, en ces termes pleins d'affection filiale : « Nous ne cessons de « prier Dieu pour vos tribulations et celles de l'Église romaine « qui sont aussi les nôtres et celles de tous les vrais fidèles. « Nous lui demandons d'adoucir pour vous les jours mauvais « jusqu'à ce que soit creusée la fosse du méchant. Et nous « sommes certains, bien que le Seigneur semble tarder, qu'Il ne « laissera pas le sceptre des pécheurs peser sur le sort des « justes, qu'il n'abandonnera pas son héritage et que les puis- « sances infernales ne prévaudront point contre Lui » (50)

Ces lettres, et d'autres semblables, écrites par Anselme, nous donnent un merveilleux réconfort, non seulement en renouvelant la mémoire d'un saint si incomparablement dévoué au Siège apostolique, mais encore en nous rappelant, vénérables frères, les lettres et les actes innombrables par lesquels, dans des circonstances analogues et dans de semblables douleurs, vous avez témoigné d'un égal dévouement et d'une aussi grande fidélité.

Il est vraiment admirable que l'union des évêques et des fidèles avec le Pontife romain se soit resserrée encore plus intimement à travers les fureurs des tempêtes déchainées le long des siècles contre le nom chrétien. Cette union s'est faite, de nos jours, si unanime et si cordiale qu'elle se montre toujours plus divine. Elle est, certes, notre plus grande conso-

(47) Lettres, ep. 5.

(48) Liv. III, ep. 74.

(49) Lettres 37.

(50) Lettres, liv. IV, ep. 33.

lation, comme elle est de l'Église.

Mais plus grand démon nous l'envie et qui ne voit rien de sem ne peut l'expliquer par que cette union est l'ac par le Christ lui-même

Il est cependant né fassions tous nos efforts plus intime et cordiale membres, sans nous ar en ne tenant compte q soyons tous un dans le à ce noble but, nous re mission, qui est de cor et son règne sur la ter tant le long des siècles d'adresser à son époux les plus ardents de no! « nom ceux que vou « comme nous » (51).

Mais cet effort n'est les assauts de ceux liberté et contre les d contre les périls de la gers nous viennent, c ces égarés qui s'effor verser la constitution l'intégrité de la doctr nue à s'insinuer de n a déjà contaminé boi parmi les jeunes surt entraînés par la pass sont précipités dans l

En outre, par un

(51) Joann., xvii, 11.

lation, comme elle est aussi la gloire et le plus ferme soutien de l'Église.

Mais plus est grand le profit que nous en retirons, plus le démon nous l'envie et plus le monde s'en irrite, — le monde qui ne voit rien de semblable dans les sociétés humaines et qui ne peut l'expliquer par ses raisons politiques et terrestres, puisque cette union est l'accomplissement de la sublime prière faite par le Christ lui-même à la dernière Cène.

Il est cependant nécessaire, vénérables frères, que nous fassions tous nos efforts pour garder et pour rendre toujours plus intime et cordiale cette union divine entre le chef et les membres, sans nous arrêter aux considérations humaines, mais en ne tenant compte que des raisons divines, pour que nous soyons tous un dans le Christ. En tendant de toutes nos forces à ce noble but, nous remplirons toujours mieux notre sublime mission, qui est de continuer et de propager l'œuvre du Christ et son règne sur la terre. C'est pour cela que l'Église va répétant le long des siècles, cette suave prière qu'elle ne cesse d'adresser à son époux céleste, et qui exprime aussi les vœux les plus ardents de notre cœur : « Père saint, gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous » (51).

Mais cet effort n'est pas seulement nécessaire pour repousser les assauts de ceux qui combattent à découvert contre la liberté et contre les droits de l'Église. Il le faut encore déployer contre les périls de la guerre domestique et intestine. Ces dangers nous viennent, comme nous l'avons déploré plus haut, de ces égarés qui s'efforcent, par leurs systèmes perfides, de bouleverser la constitution et l'essence même de l'Église, de violer l'intégrité de la doctrine, de ruiner toute la discipline. Il continue à s'insinuer de nos jours, le poison dénoncé plus haut et il a déjà contaminé bon nombre d'âmes, même dans le clergé, parmi les jeunes surtout. Empoisonnés par l'atmosphère viciée, entraînés par la passion effrénée de nouveauté, ces malheureux sont précipités dans l'abîme qui les engloutit.

En outre, par une déplorable aberration, il n'est pas jus-

(51) Joann., xvii, 11.

qu'aux progrès, bons en eux-mêmes, dans les sciences positives et la prospérité matérielle, qui ne donnent occasion et prétexte à des esprits faibles que la passion entraîne à l'erreur, de s'élever avec un intolérable orgueil contre les vérités divines.

Ne devraient-ils pas, au contraire, se rappeler les multiples erreurs et les contradictions fréquentes des fauteurs d'imprudentes nouveautés dans les questions spéculatives ou pratiques les plus vitales pour l'homme ! Ne devraient-ils pas reconnaître que c'est la punition de l'orgueil humain de ne pouvoir jamais être d'accord avec lui-même et de faire misérablement naufrage avant de découvrir le port de la vérité ?

Mais, hélas ! ces égarés n'ont pas su profiter de leur propre expérience pour s'humilier, pour repousser « les raisonnements « et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu », pour « remettre tout esprit sous le joug de l'obéissance au Christ » (52).

Tout au contraire, d'une arrogance excessive ils sont tombés dans l'extrême opposé, en suivant cette méthode philosophique qui doute de tout et plonge tout dans les ténèbres. Ils ont embrassé l'agnosticisme contemporain avec son long cortège d'erreurs et une infinité de systèmes discordants entre eux. C'est ainsi qu'ils « se sont évanouis dans leurs pensées, et qu'en « prétendant être sages, ils sont devenus fous » (53).

Leurs paroles pompeuses, leurs discours gonflés d'une nouvelle sagesse qu'ils semblent donner comme tombée du ciel, leur étalage de systèmes modernes, séduisirent quelques jeunes gens comme jadis les erreurs manichéennes avaient séduit Augustin, et les entraînèrent, plus ou moins conscients, loin du droit chemin. Mais de ces funestes maîtres de fausse sagesse, de leurs tentatives, de leurs illusions, de leurs systèmes erronés et pernicieux, nous avons assez traité dans notre Lettre Encyclique du 9 septembre 1907, *Pascendi dominici gregis*.

Ce que nous voulons seulement remarquer, c'est que si les dangers dont nous parlons sont plus graves et plus imminents de nos jours, ils ne sont cependant pas entièrement différents de ceux qui menaçaient la doctrine de l'Église au temps d'An-

(52) II Cor., x, 4, 5.

(53) Rom., I, 21, 22.

selme. Aussi faut-il re-
docteur, nous pouvons
de la vérité, comme no-
lique pour la défense d

Sans vouloir rappeler
sation et le degré de
temps lointains, nous si
auquel étaient exposés

Les uns, légers et va-
cielle, s'enorgueillissaie
geste. Séduits par une

de dialectique qui se p
autorités sacrées ; « av

« discuter contre l'un
« tienne professe. Ave

« qu'ils ne peuvent con
« humble sagesse, qu'il

« dessus de leur intelli
« rer que si on croit sa

« au bout du savoir. A
« pour ainsi dire les pr

« et sans se munir de
« solide, ils s'élèvent a

« tions du dogme. Au
« ment de s'élever par

« défaillance de la rais
Nous avons sous les

chutes.
D'autres, au contrai
en voyant la foi d'un
le danger de la scier
tout usage de la philo
sur les questions relig

Entre ces deux excè
réprouve la présompti
« autres par l'esprit de

(54) S. ANSELME, *De fi*

selme. Aussi faut-il remarquer que, dans l'œuvre de ce docteur, nous pouvons trouver aide et soutien pour la défense de la vérité, comme nous les trouvons dans son courage apostolique pour la défense de la liberté et du droit.

Sans vouloir rappeler ici en détail quel fut l'état de la civilisation et le degré de culture du clergé et du peuple en ces temps lointains, nous signalerons le danger d'un double excès auquel étaient exposés les esprits.

Les uns, légers et vaniteux, nourris d'une érudition superficielle, s'enorgueillissaient outre mesure de leur science indigeste. Séduits par une trompeuse apparence de philosophie et de dialectique qui se prétendait scientifique, ils méprisaient les autorités sacrées ; « avec une témérité criminelle, ils osent discuter contre l'un ou l'autre des dogmes que la foi chrétienne professe. Avec un sot orgueil, ils jugent impossible ce qu'ils ne peuvent comprendre, plutôt que d'avouer, avec une humble sagesse, qu'il peut y avoir beaucoup de choses au-dessus de leur intelligence. Certains, en effet, semblent ignorer que si on croit savoir quelque chose, on n'est pas pour cela au bout du savoir. A peine ont-ils commencé à prononcer pour ainsi dire les premiers mots d'une science présomptueuse et sans se munir des ailes spirituelles que donne une foi solide, ils s'élèvent avec outrecuidance aux plus hautes questions du dogme. Aussi arrive-t-il que, s'efforçant témérairement de s'élever par la raison, ils sont entraînés par une défaillance de la raison en une multitude d'erreurs » (54).

Nous avons sous les yeux de tristes exemples de semblables chutes.

D'autres, au contraire, timides et pusillanimes, épouvantés en voyant la foi d'un grand nombre faire naufrage, redoutant le danger de la science « qui enfle », en arrivèrent à exclure tout usage de la philosophie et même toute discussion sérieuse sur les questions religieuses.

Entre ces deux excès se tient la tradition catholique. Elle réprovoque la présomption des premiers qui, « gonflés comme des outres par l'esprit de vanité, selon l'expression de Grégoire IX,

(54) S. ANSELME, *De fide Trinitatis*, 2.

« s'efforce à tort d'établir la foi sur la seule base de la raison naturelle et mêlent fâcheusement à la parole de Dieu les « fantaisies des philosophes » (55). Mais elle déteste aussi la négligence des seconds qui n'ont aucun désir de chercher la vérité, ne se soucient pas de développer l'intelligence à la lumière de la foi (56), alors surtout qu'ils auraient le devoir d'état de défendre la foi catholique contre les erreurs qui se lèvent de tous côtés.

Pour entreprendre cette défense, Anselme, on peut bien le dire, fut suscité de Dieu. Par la parole, par la plume, par l'exemple, il montra la voix sûre ; il ouvrit, pour le bien de tous, les sources de la sagesse chrétienne ; il fut le guide et le maître des docteurs qui, après lui, enseignèrent les lettres sacrées avec la méthode scolastique, si bien qu'on le considéra à bon droit, comme leur précurseur.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'Anselme ait atteint du premier coup les sommets de la spéculation théologique ou philosophique, ni qu'il se soit élevé à la renommée des deux maîtres Thomas et Bonaventure. La sagesse de ceux-ci donna des fruits qui ne mûrissent qu'avec le temps et grâce au concours et aux travaux de nombreux docteurs. Anselme lui-même, très modeste, comme le sont les vrais savants, en même temps que docte perspicace, ne publia jamais un de ses écrits, à moins d'une occasion spéciale ou pour céder aux instances des autres. Dans ses œuvres, il déclare constamment : « Si nous avons dit quelque chose qui soit à corriger, je ne refuse pas la correction » ; bien plus, si le sujet est en-dehors de la foi et peut être mis en question, il ne veut pas que son disciple « s'attache—ce « sont ses propres paroles — à ce que lui-même a dit, jusqu'à « s'y obstiner, si quelqu'autre a pu détruire ses théories par des « arguments plus solides et leur en opposer d'autres plus pertinents ; et s'il en est ainsi, en ne niera pas au moins que les « premières n'aient servi de bon exercice de discussion ».

Néanmoins, il y a chez lui beaucoup plus de points acquis

(55) GREGOR. IX, Ep. *Tacti dolore cordis, Ad theologos Parisien*, 7 Jul. 1228.

(56) *Lettres*, liv. II.

qu'il ne l'eut espéré et car il a été si avant qu'il pas fait pâlir son mérite quoique, lui, n'ait pas devancier, et que pour veau avec plus de précision surtout reconnaître à ses recherches, qu'il a dû préserver les imprudens ergoteurs entêtés, si les dialecticiens de notre hérétiques », et dont leurs extravagances et

De ces derniers, il a « n'aborder qu'avec la « tives à l'Écriture sainte « il faut absolument l'abandonner « les sujets spirituels » parfaitement aussi à l'égard des mêmes absurdités. « qui doit être maître « est tellement envahissant « peut ni se dégager de « devrait contempler :

Ce n'est pas en vain qu'il raille ces faux prophètes « ce qu'il croient, disant « mée par les saints I « et aux hiboux qui, « cuteraient sur les « aigles dont le regard « jour » (58).

En cet endroit et au milieu de ceux qui, ac

(57) *De fide Trinitatis*.

(58) *De fide Trinitatis*.

(59) *Lettres*, ep. 41.

se de la raison
de Dieu les
éteste aussi la
de chercher la
ntelligence à la
aient le devoir
erreurs qui se

on peut bien le
la plume, par
our le bien de
fut le guide et le
èrent les lettres
'on le considéra

atteint du pro-
ogique ou philo-
des deux maîtres
donna des fruits
concours et aux
lui-même, très
même temps que
écrits, à moins
ances des autres.
Si nous avons dit
use pas la correc-
a foi et peut être
le « s'attache—ce
ne a dit, jusqu'à
s théories par des
'autres plus perti-
au moins que les
discussion ».
s de points acquis

qu'il ne l'eût espéré et que tout autre ne pourrait y prétendre ; car il a été si avant que la gloire de ceux qui l'ont suivi n'a pas fait pâlir son mérite, pas même celle de saint Thomas, quoique, lui, n'ait pas admis toutes les conclusions de son devancier, et que pour certaines autres il les ait exposées à nouveau avec plus de précision et plus d'exactitude. Ce qu'il faut surtout reconnaître à Anselme, c'est qu'il a ouvert la voie aux recherches, qu'il a dissipé les scrupules des timides, qu'il a préservé les imprudents des dangers, qu'il a écarté le fléau des ergoteurs entêtés, si bien définis par lui en ces termes : « ces dialecticiens de notre temps sont bien plutôt dialectiquement hérétiques », et dont l'intelligence était devenue l'esclave de leurs extravagances et de leur vanité.

De ces derniers, il a dit : « Quand tous doivent être avertis de « n'aborder qu'avec la plus grande prudence les questions relatives à l'Écriture sainte, pour les dialecticiens de notre temps, « il faut absolument leur dire de s'abstenir des controverses sur « les sujets spirituels ». Et la raison qu'il en donne s'applique parfaitement aussi à leurs disciples d'aujourd'hui, qui répètent les mêmes absurdités, à savoir que, « dans leurs âmes, la raison « qui doit être maîtresse et juge de tout ce qui est en l'homme, « est tellement envahie par les images matérielles qu'elle ne « peut ni se dégager d'elles, ni en abstraire les choses qu'elle « devrait contempler seules et en elles-mêmes » (57).

Ce n'est pas en termes moins opportuns pour notre temps qu'il raille ces faux philosophes « qui, ne pouvant comprendre « ce qu'il croient, discutent la vérité de cette même foi confir- « mée par les saints Pères, et ressemblent aux chauves-souris « et aux hiboux qui, ne voyant le ciel que pendant la nuit, dis- « cuteraient sur les rayons du soleil en son midi avec les « aigles dont le regard perçant peut soutenir l'éclat de l'astre du « jour » (58).

En cet endroit et ailleurs (59), il condamne la fâcheuse opinion de ceux qui, accordant trop à la philosophie, lui attribuent

(57) *De fide Trinitatis*, cap. 2.

(58) *De fide Trinitatis*, cap. 2.

(59) *Lettres*, ep. 41.

le droit d'empiéter sur le terrain de la théologie. Le saint docteur s'oppose à cette folie et précise fort bien les frontières respectives de l'une et de l'autre. Il déclare nettement quels doivent être le rôle et les fonctions de la raison naturelle dans les questions qui touchent à la doctrine révélée. « Notre foi, dit-il, doit être défendue contre les impies par la raison ». Mais de quelle façon et jusqu'à quel point ? Les paroles suivantes le disent clairement : « Il faut leur démontrer rationnellement qu'ils sont irrationnels en nous méprisant » (60).

Le principal office de la philosophie est donc de démontrer que notre foi est raisonnable. La conséquence est le devoir de croire à l'autorité divine qui nous propose des mystères très profonds, mystères attestés par tant de signes de crédibilité qu'ils sont devenus, pour ainsi parler, dignes de foi au-delà de toute mesure.

La théologie chrétienne a un rôle très différent. Elle s'appuie sur le fait de la révélation divine et rend plus fermes dans la foi ceux qui ont déjà l'honneur de porter le nom de chrétiens. Il est donc clair « qu'aucun chrétien ne doit discuter sur l'existence ou la non-existence de ce que l'Église catholique croit de cœur et confesse de bouche ; mais tenant toujours pour assurée cette même foi, l'aimant et vivant selon elle, il doit, autant qu'il le peut, chercher humblement à approfondir les vérités révélées. S'il peut comprendre, qu'il en rende grâce à Dieu ; s'il ne le peut pas, qu'il ne redresse pas la tête dans un défi, mais qu'il l'incline dans la soumission » (61).

Quand donc les théologiens cherchent et les fidèles demandent les raisons de notre foi, ce n'est pas pour fonder sur elles leur croyance qui a pour base l'autorité de la révélation divine. « Mais, dit Anselme, de même que le bon ordre exige que nous croyions les mystères de la foi chrétienne avant d'avoir la présomption de les discuter avec la raison, de même ce serait une négligence si, une fois confirmés dans la foi, nous ne cherchions pas à comprendre ce que nous croyons » (62).

(60) *Lettres*.

(61) *De fide Trinitatis*, cap. 2.

(62) *Cur Deus homo*, lib. 1, cap. 2.

Il s'agit évidemment du Concile du Vatican (63). Anselme en un autre « beaucoup de nos saints de la raison de » auraient dit si leur vérité est si vaste et l'épuiser. Le Seigneur grâce à son Église a la consommation des où l'Écriture Sainte mais dans celui où il ne comprendrez pas ; à l'intelligence de la ment y arriver ».

Il ne faut pas omettre la foi et la vision, l'avons avoir en cette la connaissance, pl nous aspirons tous ».

Avec ces principes fondements de la philosophie proposée par lui pour les savants personnages, Thomas d'Aquin, et pour l'honneur et la

Nous avons insisté sur le mérite d'Anselme, pour de vous exhorter de les sources très salutaires du docteur d'Aoste avant d'Aquin enrichit sur ce sujet les instructions de ce mémoire (65).

(63) *Constit. Dei fili*

(64) *De fide Trinitat*

(65) *Encycl. Aeterni*

Le saint doc-
frontières res-
nent quels doi-
urelle dans les
Notre foi, dit-il,
son ». Mais de
es suivantes le
rationnellement
0).

de démontrer
est le devoir de
mystères très
de crédibilité
e foi au-delà de

ent. Elle s'appuie
fermes dans la
om de chrétiens.
scuter sur l'exis-
catholique croit
nt toujours pour
elon elle, il doit,
approfondir les
en rende grâce à
s la tête dans un
(61).

fidèles deman-
fonder sur elles
révélation divine.
e exige que nous
avant d'avoir la
e même ce serait
as la foi, nous ne
oyons » (62).

Il s'agit évidemment ici de cette intelligence dont parle le Concile du Vatican (63). Et voici comment s'explique saint Anselme en un autre endroit : « Bien qu'après les Apôtres, « beaucoup de nos saints Pères et Docteurs aient parlé longue- « ment de la raison de notre foi, ils ne purent pas dire ce qu'ils « auraient dit si leur vie avait été plus longue. La raison de la « vérité est si vaste et si profonde que les mortels ne peuvent « l'épuiser. Le Seigneur ne cesse de donner les dons de sa « grâce à son Eglise avec laquelle il a promis d'être jusqu'à la « consommation des siècles. Je ne citerai pas tous les passages « où l'Écriture Sainte nous invite à l'exercice de notre raison ; « mais dans celui où il est dit : « Si vous ne croyez pas, vous ne « comprendrez pas » ; elle nous exhorte à appliquer notre esprit « à l'intelligence de la vérité, puisqu'elle nous enseigne com- « ment y arriver ».

Il ne faut pas omettre la dernière raison qu'il donne : « Entre « la foi et la vision, l'intelligence de la doctrine que nous pou- « vons avoir en cette vie tient le milieu et plus on s'avance vers « la connaissance, plus on s'approche de la vision à laquelle « nous aspirons tous » (64).

Avec ces principes et d'autres semblables, Anselme jeta les fondements de la philosophie et de la théologie. Cette méthode proposée par lui pour les études fut suivie ensuite par de très savants personnages, princes de la scolastique, notamment par Thomas d'Aquin, et par eux enrichie, illustrée et perfectionnée pour l'honneur et la défense de l'Église.

Nous avons insisté volontiers, vénérables frères, sur ce mérite d'Anselme, parce que ce Nous est une heureuse occasion de vous exhorter de nouveau à ouvrir pour la jeunesse cléricale les sources très salutaires de la science chrétienne, que le saint docteur d'Aoste avait d'abord découvertes, et que Thomas d'Aquin enrichit magnifiquement. Qu'on n'oublie pas à ce sujet les instructions de Notre prédécesseur Léon XIII, d'heu- reuse mémoire (65), non plus que celles souvent répétées par

(63) *Constit. Dei filius*, cap. 4.

(64) *De fide Trinitatis, Profatio*.

(65) *Encycl. Æterni Patris*.

Nous-même, en particulier dans l'Encyclique du 8 septembre 1907 : *Pascendi dominici gregis*.

On ne voit que trop chaque jour les ruines qui s'amoncellent par suite de l'abandon de ces études ou de la méthode incertaine et peu sûre avec laquelle on les a entreprises. Un bon nombre, même dans le clergé, sans aptitude, sans préparation, ont eu « la présomption de discuter les plus hautes questions de la foi » (66). Nous ne pouvons que le déplorer avec saint Anselme et répéter ses sévères avertissements : « Que personne « ne se plonge témérairement dans les obscurités des questions « religieuses. Avant de les aborder, il faut avoir assuré la fermeté de sa foi, la gravité de ses mœurs, la rectitude de son jugement ; faute de quoi, en cheminant avec un imprudente « légèreté à travers les multiples détours des sophismes, on se « laisserait prendre au piège de quelque subtile erreur » (67).

Que si cette imprudente légèreté est encore excitée, comme il arrive souvent, par le feu des passions, c'en est fait des études sérieuses et de l'intégrité doctrinale.

Enflés de ce fol orgueil qu'Anselme déplorait chez les « dialecticiens hérétiques », ces téméraires méprisent les autorités saintes : l'Écriture, les Pères, les docteurs auxquels des esprits plus modestes appliqueraient ce jugement d'Anselme : « Ni de « nos jours, ni dans les siècles futurs, nous ne pourrions trouver « personne qui les égale dans la contemplation de la vérité » (68).

Ils ne font pas plus de cas des avertissements de l'Église ou du Souverain Pontife, qui cherche à les ramener à de meilleurs sentiments. Au lieu d'actes, ils donnent des paroles ; ils feignent une soumission très humble, sauvegardant ainsi leur autorité et se concilient la faveur d'un grand nombre.

Il n'y a guère d'espoir de voir ces égarés revenir à de meilleurs sentiments. Ils refusent obéissance à « Celui que la divine « Providence a constitué le maître et le père de toute l'Église « militante, à qui elle a confié la garde de la vie et de la foi « chrétiennes et le gouvernement de son Église. Si donc une

(66) *De fide Trinitatis*, cap. 2.

(67) *De fide Trinitatis*, cap. 2.

(68) *De fide Trinitatis Præfatio*.

« doctrine s'élève cont
« à lui, plus justement
« c'est son autorité qui
« réponse à l'erreur, c'é
« autre qu'elle sera sour

Plaise à Dieu que ce
bouche les belles par
périence religieuse, d
l'école d'Anselme, re
exemples et fassent e
paroles : « Il faut tou
illuminer ses yeux par
se faire petit enfant
Dieu pour apprendre l
commandements de l
de monter à des vérité
si l'on néglige sa co
disparaît et la foi torr

Que si des égarés
semences de dissensio
de la doctrine sacrée
rables traditions — «
sie », selon le mot de
comble la divine con
bles frères, avec qu
peste redoutable ne
particulier les jeunes

Nous demandons
en implorant le seco
l'intercession des Sa
de saint Anselme, l
gardien incorruptib
de l'Église. Il nous
paroles que lui écr

(69) *De fide Trinitatis*

(70) *De fide Trinitatis*

(71) *De nuptiis cons*

« doctrine s'élève contre l'Eglise, contre la foi catholique, c'est à lui, plus justement qu'à tout autre, qu'il faut en référer, c'est son autorité qui doit la corriger. Et, si l'on veut faire une réponse à l'erreur, c'est encore à lui plus sûrement qu'à tout autre qu'elle sera soumise pour que sa providence l'examine » (69).

Plaise à Dieu que ces pauvres égarés, qui ont si souvent à la bouche les belles paroles de sincérité, de conscience, d'expérience religieuse, de foi éprouvée et vécue, se mettent à l'école d'Anselme, reçoivent ses leçons, imitent ses glorieux exemples et fassent entrer profondément dans leur âme ces paroles : « Il faut tout d'abord purifier son cœur avec la foi, illuminer ses yeux par l'observation des préceptes du Seigneur, se faire petit enfant par l'humble obéissance aux oracles de Dieu pour apprendre la sagesse. Sans la foi et l'obéissance aux commandements de Dieu, non seulement l'esprit est incapable de monter à des vérités supérieurs, mais il arrive souvent que, si l'on néglige sa conscience, l'intelligence qu'on possédait disparaît et la foi tombe en ruine » (70).

Que si des égarés audacieux continuent à répandre des semences de dissensions et d'erreurs, à dissiper le patrimoine de la doctrine sacrée, à violer la discipline, à railler les vénérables traditions — « vouloir les détruire est une sorte d'hérésie », selon le mot de saint Anselme — (71), à ruiner de fond en comble la divine constitution de l'Eglise, vous voyez, vénérables frères, avec quel soin nous devons veiller pour que cette peste redoutable ne contamine pas le troupeau chrétien, et en particulier les jeunes agneaux.

Nous demandons à Dieu cette grâce par d'incessantes prières en implorant le secours puissant de l'auguste Mère de Dieu et l'intercession des Saints de l'Eglise triomphante, spécialement de saint Anselme, lumière brillante de la sagesse chrétienne, gardien incorruptible et vengeur énergique de tous les droits de l'Eglise. Il nous plaît de lui adresser ici en terminant les paroles que lui écrivait, pendant sa vie, Notre prédécesseur

(69) *De fide Trinitatis*, cap. 2.

(70) *De fide Trinitatis*, cap. 2.

(71) *De nuptiis consanguineorum*, cap. 1.

Grégoire VII : « La bonne odeur de vos œuvres est parvenue
 « jusqu'à nous. Nous en rendons grâce à Dieu. Nous vous
 « embrassons cordialement dans l'amour du Christ. Nous tenons
 « pour certain que, par vos exemples, l'Eglise de Dieu a grandi
 « et progressé, que par vos prières et par celles de vos émules,
 « elle pourra aussi, par la miséricorde du Christ, être délivrée
 « des dangers qui la menacent. Nous demandons à votre fra-
 « ternité d'intercéder auprès de Dieu, en le suppliant de vouloir
 « bien préserver du fléau des hérésies menaçantes son Eglise et
 « Nous-même qui, malgré notre indignité, la gouvernons ; en
 « lui demandant aussi pour les égarés, l'abandon de leurs
 « erreurs et le retour à la voie de la vérité ».

Appuyé sur de tels protecteurs, confiant dans votre zèle,
 Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous,
 vénérables frères, au clergé et aux fidèles qui vous sont confiés,
 la bénédiction apostolique, gage des grâces célestes et témoi-
 gnage de notre particulière bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de saint Anselme,
 le 21 avril de l'année 1909, la sixième de notre pontificat.

PIUS P. P. X.

A

PRONONCÉE AU P

75e ANNIVER

SAIN'

(24 j

Messeigneurs,

Mes frères,



EST la fête de
 24 juin 1834
 Saint-Antoin

Jacques Viger, alors
 ardente, au cœur cha-
 jetait les bases de not
 sous le vocable de sai
 cette association, de
 vives des fils et des fi
 pas failli à sa mission
 bement. De Montréal
 même au delà. Et a
 que la cité de Maison
 canadiens-français —
 délégations de socié
 sommes les filles de
 qui nous est commun
 réclamons toutes de
 Baptiste, le patron d

C'est la fête de la
 les ans, à pareil jour
 ni divisions, ni par
 d'intérêts. Tous s'ur
 à la tribune publicq
 gage de la chaire.
 sonores et démonstr

ALLOCATION

PRONONCÉE AU PARC LAFONTAINE, À MONTRÉAL

A L'OCCASION DU

75^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION


DE LA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

(24 juin 1834 — 24 juin 1909)

Messeigneurs,

Mes frères,

 EST la fête de la patrie. Il y a aujourd'hui 75 ans, le 24 juin 1834, dans le jardin de John McDonell, rue Saint-Antoine à Montréal, sous la présidence de Jacques Viger, alors maire de notre ville, un patriote à l'âme ardente, au cœur chaud et à la foi vive — Ludger Duvernay — jetait les bases de notre grande Association nationale. Placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus, cette association, destinée à grouper ensemble les forces vives des fils et des fervents de notre race et de notre foi, n'a pas failli à sa mission. Elle a grandi et s'est multipliée superbement. De Montréal, elle a rayonné par tout le Canada, et même au delà. Et aujourd'hui, c'est avec une noble fierté que la cité de Maisonneuve voit venir à elle de tous les centres canadiens-français — où qu'ils soient — ces innombrables délégations de sociétés-sœurs qui peuvent lui dire : " Nous sommes les filles de votre pensée et de votre cœur ; à un titre qui nous est commun et qui nous vient de vous, nous nous réclamons toutes de Ludger Duvernay et de saint Jean-Baptiste, le patron des Canadiens français ".

C'est la fête de la patrie et c'est une belle fête. Comme tous les ans, à pareil jour, il semble qu'il n'y ait plus parmi nous ni divisions, ni partis politiques, ni dissensions, ni variété d'intérêts. Tous s'unissent et tous sont unis. Le prêtre monte à la tribune publique, et l'homme politique parle presque le langage de la chaire. Vaine parade — ose-t-on dire — paroles sonores et démonstrations stériles. Non, mes frères, c'est faux.

Il n'est jamais vain et il n'est jamais stérile de stimuler l'amour de son pays et de chanter les gloires de sa patrie. Si l'on voulait, certes, cela pourrait être plus efficace encore. Mais c'est déjà quelque chose — et quelque chose de vénérable et de sacré — qu'à un jour déterminé on se réunisse au pied de l'autel de Dieu pour faire la journée patriotique. Le 24 juin restera pour nous et pour les nôtres une date vibrante, et, si nous le voulons, une date féconde. O Canadiens, rallions-nous !

C'est la fête de la patrie, c'est une belle fête et ce doit être une fête féconde, je veux dire une célébration qui laisse dans nos âmes des souvenirs vivifiants et dans nos cœurs des résolutions viriles. L'an dernier (25 février 1908) le pape glorieusement régnant, Pie X, accordait à la requête de Mgr l'archevêque de Québec que désormais, au point de vue religieux comme au point de vue national, "saint Jean-Baptiste serait considéré comme le patron spécial des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent à l'étranger". Mes frères, le secret de notre avenir est là, comme du reste la force de notre passé. Nous avons vécu — comme peuple — par le souffle de la foi catholique, l'avenir vaudra ce que vaudra notre foi. Nous avons d'admirables traditions, c'est sur elles que se doivent établir nos aspirations. La force qui rend victorieux les peuples comme les individus, l'Apôtre l'atteste, c'est la foi : *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides* (1).

Jean-Baptiste était un homme de foi. Il mettait sa vie en harmonie avec ses croyances. Il prêchait la pénitence et il annonçait le prochain avènement du Messie. Mais en même temps il était lui-même pénitent, ne se nourrissant que de sauterelles et de miel sauvage... ; il était humble, proclamant qu'il n'était pas digne de dénouer les cordons de la chaussure de Celui qui allait venir. Jean-Baptiste était un homme de foi, et sa foi était vivante parce qu'il la pratiquait.

Elle était aussi éclairée et savante. Dès le sein de sa mère Elisabeth, il avait reçu au jour de la Visitation de Marie la commotion de la lumière du Verbe. Puis, il avait nourri sa foi de la substance des Écritures. Et, quand il avait commencé de prêcher sur les bords du Jourdain, on était allé vers lui, vers sa parole et vers son baptême, avec empressement et avec enthousiasme. Ah ! ce n'était pas un homme vêtu avec luxe et

(1) I Ep. S. J., v. 4.

avec mollesse, ce n'était
allait voir dans la perso
un prophète et plus qu'u
nés de la femme. Le pl
la lumière d'en haut, le
Aussi, entendez-le, à l'
fait préparer les voies
tiers ; voyez-le montr
éclatante qui a traversé
Ecce Agnus Dei !

Sa foi était vivante, i
tante aussi, jusqu'à la p
bli de soi, jusqu'au sac
pas eu peur Jean-Bapt
était puissant, sa femm
d'Hérodiade avait tout
les séductions ou les m
chaîne pas. Elle retent
crimes. *Non licet*, ô H
n'est permis de faire l
veux, fais-lui couper
langue les aiguillons de
parlera quand même c
siècles. Sa foi est viv
La victoire est pour
vincit mundum fides

C'est pourquoi, mes
videntiel le choix de
race. Chaque fois, j
irradiaient l'horizon
croyance au Christ-
plis du drapeau de la
nos âges d'or. Notre
de notre histoire ne s
rayonnement de la
il est vrai de dire
Français de France :
pas, ne peuvent pas s

Et cette foi de nos
la foi de ces hardis n
en 1642, planter ici l
la France. Elle fut

de stimuler
sa patrie. Si
encore. Mais
vénéral et de
se au pied de
e. Le 24 juin
vibrante, et, si
rallions-nous !
et ce doit être
qui laisse dans
œurs des réso-
pape glorieux
le Mgr l'arche-
vêque religieux
Baptiste serait
inco-canadiens,
qui vivent à
r est là, comme
vécu — comme
venir vaudra ce
bles traditions,
tions. La force
vidus, l'Apôtre
vincit mundum

était sa vie en
pénitence et il

Mais en même
rissant que de
ble, proclamant
de la chaussure
a homme de foi,

sein de sa mère
ion de Marie la
ait nourri sa foi
ait commencé de
é vers lui, vers
sement et avec
étu avec luxe et

avec mollesse, ce n'était pas un roseau agité par le vent qu'on allait voir dans la personne de Jean. Jésus l'a attesté, c'était un prophète et plus qu'un prophète : le plus grand des enfants nés de la femme. Le plus grand, c'est-à-dire le plus éclairé de la lumière d'en haut, le plus instruit de la science de Dieu. Aussi, entendez-le, à l'heure marquée, crier au peuple qu'il faut préparer les voies au Seigneur et rendre droits ses sentiers ; voyez-le montrant Jésus du doigt et poussant la parole éclatante qui a traversé les âges : Voici l'Agneau de Dieu — *Ecce Agnus Dei !*

Sa foi était vivante, sa foi était savante, sa foi a été constante aussi, jusqu'à la peine, jusqu'à la souffrance, jusqu'à l'oubli de soi, jusqu'au sacrifice. Pour la proclamer sa foi, il n'a pas eu peur Jean-Baptiste de parler haut et ferme. Hérode était puissant, sa femme Hérodiade était astucieuse, et la fille d'Hérodiade avait toutes les séductions pour elle. Mais derrière les séductions ou les menaces. La parole du prophète ne s'enchaîne pas. Elle retentit en face du roi pour lui reprocher ses crimes. *Non licet*, ô Hérode ! Pas plus à toi qu'à un autre il n'est permis de faire le mal. Emprisonne cet homme, si tu veux, fais-lui couper la tête, qu'Hérodiade enfonce dans sa langue les aiguillons de sa haine. Rien n'y fera. Jean-Baptiste parlera quand même et sa parole remplira le monde et les siècles. Sa foi est vivante, elle est savante, elle est constante. La victoire est pour elle à jamais : *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides !*

C'est pourquoi, mes frères, il faut estimer hautement providentiel le choix de Jean-Baptiste comme patron de notre race. Chaque fois, jadis, que les feux de la " Saint-Jean " irradiaient l'horizon au-dessus des hauteurs de Québec, la croyance au Christ-Dieu apportée du vieux monde dans les plis du drapeau de la France se ravivait au cœur des héros de nos âges d'or. Notre race a vécu de la vie de sa foi. La gloire de notre histoire ne s'explique et ne se comprend que dans le rayonnement de la croix de Jésus. Pour nous surtout il est vrai de dire ce que Brunetière disait de nos frères. les Français de France : catholique et patriote ne se séparent pas, ne peuvent pas se séparer.

Et cette foi de nos pères, elle fut vivante. Elle fut vivante la foi de ces hardis marins qui venaient, en 1535, en 1608 et en 1642, planter ici la croix du Christ à côté du drapeau de la France. Elle fut vivante la foi de ces courageux colons

qui ont fait souche sur nos rives, pour se multiplier sous l'œil de Dieu comme une autre race d'Abraham. Elle fut vivante la foi de ces admirables soldats qui, au lendemain de Carillon et d'Oswégo, s'agenouillaient sur les champs de bataille pour remercier Dieu de leur victoire. . . . Elle fut vivante aussi, au lendemain des tristes défaites, la foi de ces fiers villageois qui se groupèrent autour de leurs curés pour résister au serment du Test et garder leur religion " pure de tout alliage ". Elle fut vivante la foi de ces robustes habitants qui se courbèrent vers la terre que déchirait le soc de leurs charrues pour y trouver — dans un travail honnête et indépendant — le secret des pacifiques et durables conquêtes. Elle fut vivante enfin la foi de ces vaincus d'hier qui firent germer de leur sol, pourtant si pauvre, des écoles et des collèges où l'on apprendrait à leurs enfants à aimer Dieu et à parler français.

Elle fut vivante la foi de nos pères, et elle fut éclairée aussi dans une large mesure. Sans doute, ils n'étaient pas tous instruits — c'est impossible à un peuple faible et opprimé ; mais ils possédaient tous la première des sciences, celle des commandements de Dieu et de son Église ; mais ils avaient l'âme forte et la volonté pleine d'énergie. Et quand ils virent, vers 1800, qu'on leur voulait donner des écoles de Huguenots venus de Suisse, ils se frappèrent le cœur, et du cœur de la race sortirent — après Québec et Montréal — ces maisons de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de l'Assomption, de Sainte-Thérèse et tant d'autres ! — ces admirables collèges qui ont été et restent notre meilleure force et notre meilleure garantie. Et le clergé se recruta plus fort et plus instruit et des pléiades d'hommes de profession sortirent du rang qui n'avaient rien à envier à une race plus riche. Et des évêques, fils du peuple, furent mis à la tête du peuple qui furent d'admirables colonisateurs et d'incomparables constructeurs, les facteurs en somme de notre jeune nation. Et des parlementaires, eux aussi fils du peuple, se posèrent en champions de nos libertés et de nos droits, qui surent vaincre noblement et ne se lassèrent jamais. O l'honorable phalange et comme nous avons droit d'en être fiers !

Mes frères, il y a plus encore pour la gloire de notre histoire et de notre foi ! L'héroïsme le plus pur, celui du martyr et celui de la vierge, ne sont pas inconnus sur nos rivages. Devant l'un et devant l'autre je ne puis que m'incliner. O mon pays, chantait Crémazie,

Te souvient-il d
Les fils de Loy
Fécondant de l
Rappelaient de
Et d'un marty
Laisaient à tes

Mes frères, ces souverains sent. Nous sommes redire. Une race qui ne l'exemple de Jean-Baptiste hommes de foi, mais des hommes d'une foi ter catholique qui est la tisme : telle est la leçon à la hauteur de n

Unissons-nous plus que notre foi et de notre peuple les fils le plus que nous l'venir que la science sa funeste aux peuples l'esprit public, le respect de ne pas sombrer dans et autres. Ne regardons seuls intérêts matériels tout droit, à hauteur de bons citoyens, soyons vernay il y a 75 ans ; ans. Que ce soit le meilleur".

Va peuple canadien ta foi, mais pratique élaire-la ; et puis, sois est aux hommes, mais aime Dieu et va ton c

Te souvient-il des jours où prêtres et victimes
 Les fils de Loyola, ces apôtres sublimes
 Fécondant de leur sang ton sol régénéré
 Rappelaient de la croix les splendeurs primitives
 Et d'un martyr affreux sanctifiant tes rives
 Laisaient à tes enfants leur souvenir sacré ?

Mes frères, ces souvenirs sacrés, il ne faut pas qu'ils périssent. Nous sommes réunis en ce jour solennel pour nous le redire. Une race qui ne veut pas périr doit savoir lutter. A l'exemple de Jean-Baptiste et comme nos aïeux soyons des hommes de foi, mais des hommes d'une foi pratique et vivante, mais des hommes d'une foi intelligente et éclairée, mais des hommes d'une foi tenace et persévérante. C'est notre foi catholique qui est la meilleure sauvegarde de notre patriotisme : telle est la leçon de notre histoire. Gardons nos aspirations à la hauteur de nos traditions.

Unissons-nous plus que jamais dans le commun amour de notre foi et de notre patrie. Instruisons-nous, instruisons nos fils le plus que nous le pourrons ; mais en sachant nous souvenir que la science sans Dieu est pire que l'ignorance et plus funeste aux peuples qu'elle aveugle. Cultivons chez nous l'esprit public, le respect des devoirs civiques. Prenons garde de ne pas sombrer dans l'abîme des malversations politiques et autres. Ne regardons pas toujours à nos pieds, vers les seuls intérêts matériels. Mais sachons voir devant nous, tout droit, à hauteur d'homme, l'horizon du ciel. Pour être de bons citoyens, soyons de bons chrétiens. C'était l'idéal de Duvernay il y a 75 ans ; c'était l'idéal de La Fontaine il y a 40 ans. Que ce soit le nôtre toujours " pour rendre le peuple meilleur ".

Va peuple canadien, mon peuple et ma patrie : sois fier de ta foi, mais pratique-la ; aime-la de tout ton cœur, mais éclaire-la ; et puis, sois patient et compte sur Dieu. Le temps est aux hommes, mais l'avenir est à Dieu seul ! O Canadien, aime Dieu et va ton chemin !

ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

LIII^{ème} VOLUME

A

Action (l') sociale des religieuses aux Etats-Unis.....	248
Actualités et variétés. — A travers nos échanges.....	249
Adoration (l') nocturne.....	45
A l'archevêché.....	306
Allocution prononcée au Parc Lafontaine, à Montréal, à l'occa- du 75 ^e anniversaire de fondation de la Société Saint-Jean- Baptiste.....	441
Apostolat de la prière.....16, 96, 160, 240, 273,	352

B

Bibliographie.....	351, 400
Bibliothèques publiques.....	71
Bon-Pasteur (au) — Cérémonies religieuses.....	31, 350

C

Calendrier perpétuel d'indulgences plénières....6, 9, 28, 77, 109,156, 204, 232, 265, 301, 345,	381
Cause (la) de la béatification de Jeanne d'Arc.....	24
Centenaire (le) de saint Anselme.....	342
Cérémonies de profession religieuse et de vêtue.... 61, 63, 127,191, 255, 304,	335
Chanoine (M. le) Maunoury.....	333
Chez les "malades" de la Longue-Pointe.....	60
Circulaire de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Mont- réal, au clergé de son diocèse. — Le "Théâtre Royal", de Montréal.....	323
Circulaire (extrait d'une) de Mgr l'archevêque de Montréal, au clergé de son diocèse — Règlement pour le prochain carême	131
Collège (au) de Montréal.....	98
Correspondance romaine..... 2, 35, 56, 89, 114, 134, 146, 163, 178,210, 274, 307, 326, 339, 355,	408
Concile (le) National du Canada.....	376
Convocation du premier Concile Plénier du Canada.....	330
Courtes réponses à diverses consultations.....	59, 223
Croisade (la) antialcoolique.....	143
Crucifix (le), ami de tous les jours.....	283

Dans la famille chrétienne
Dans la pénombre maçon
Décisions romaines.....
Désastre (à l'occasion du)
Dubamel (Mgr).....

Ecoles (les) publiques aux

Feu M. P. de Foville, P. S

Guérison de Mlle Mélina
à Montréal.....Indulgences plénières —
Informations religieuses.
In Memoriam.....

Jeanne d'Arc (la Bienhe

Lettre de Mgr l'administ
dant aux fidèles de v
ment de terre en Sic
Lieutenant-gouverneur (
Ligue (la) du Sacré-Cœur
Litanies de Saint JosephMandements et lettres p
volumes, en vente à l
Mariages (les) mixtes et l

Nominations ecclésiasti

RES

D

Dans la famille chrétienne.....	227
Dans la pénombre maçonnique.....	343
Décisions romaines.....	285
Désastre (à l'occasion du) de la Sicile et de la Calabre....	183
Duhamel (Mgr).....	370

E

Ecoles (les) publiques aux États-Unis	73
---	----

F

Feu M. P. de Foville, P. S. S.....	261
------------------------------------	-----

G

Guérison de Mlle Méline Forget, de l'Hôpital des Incurables, à Montréal.....	228
---	-----

I

Indulgences plénières — Visite d'église.....	316
Informations religieuses.....	366
In Memoriam.....	19, 120

J

Jeanne d'Arc (la Bienheureuse).....	258
-------------------------------------	-----

L

Lettre de Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal, deman- dant aux fidèles de venir en aide aux victimes du tremble- ment de terre en Sicile et en Calabre.....	18
Lieutenant-gouverneur (le) Pelletier, à l'Université Laval.....	51
Ligue (la) du Sacré-Cœur pour les hommes.....	349
Litanies de Saint Joseph.....	362

M

Mandements et lettres pastorales — Les douzième et treizième volumes, en vente à l'archevêché.....	348
Mariages (les) mixtes et le catholicisme en Prusse.....	74

N

Nominations ecclésiastiques.....	130, 322, 333, 380
----------------------------------	--------------------

..... 248
 249
 45
 306
 réal, à l'occa-
 é Saint-Jean-
 441
), 160, 240, 273, 352
 351, 400
 71
 31, 350
 6, 9, 28, 77, 109,
 2, 265, 301, 345, 381
 24
 342
 61, 63, 127,
 191, 255, 304, 335
 333
 06
 vèque de Mont-
 tre Royal ", de
 323
 de Montréal, au
 rochain carême 131
 98
 134, 146, 163, 178,
 307, 326, 339, 355, 408
 376
 nada..... 330
 59, 223
 143
 283

O	
Ceuvre des tabernacles.....	64, 364
Oraison (l') funèbre de Mgr Duhamel.....	387
Ordinations.....	13, 365, 378
P	
Pologne (en).....	42
Premier Concile Plénier du Canada — Mandement de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.....	403
Première (la) communion est une fête religieuse.....	200
Prédication (la) Quadragésimale.....	150, 170, 184, 195, 213, 242
Progrès (les) du catholicisme	230
Q	
Question (la) de langue.....	108
R	
Rectification.....	272
Réhabilitation de Jeanne d'Arc au XVe siècle, par le Souverain- Pontife.....	208
Retour (le) de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal....	82
Retraite sacerdotale Mensuelle.....	27, 96, 155, 226
Rome.....	270
S	
Sanctuaire (le) de Bon-Secours.....	270
T	
Tourné de confirmation.....	130
Triduum (le) Eucharistique.....	338
U	
Université (l') catholique d'Irlande et son premier chancelier...	107
Université Laval.....	162
V	
Variétés	30, 142, 271, 313
Vénération (le) Jean Eudes	300
Voyage (le) de Mgr Racicot.....	307
Voyage (un) d'étude.....	350
Visite pastorale.....	141